

**JANVIER 2001
À DÉCEMBRE 2008**

LIVRE DES MINUTES
BAIE-SAINTÉ-CATHERINE

LIVRE II





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE II des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 2001 à décembre 2008 (page 1131 à 1232). La reproduction du livre est en cinq (5) parties. Un changement de modèle de feuille y a été constaté, passant d'un modèle non standard à un modèle 81/2 X 14.

Avril 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

13^e jour du mois de janvier 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-001

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 2 décembre et de la séance spéciale du 19 décembre 2002

Résolution # 3-002

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 2 décembre et de la séance spéciale du 19 décembre 2002 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-003

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
20432	Loisirs de Baie-St-Catherine (Fête des enfants)	50.00 \$
20433	Francine Duchesne (Paie sem. 25-11)	249.57 \$
20434	Gaétan Dufour (Paie sem. 25-11)	249.57 \$
20435	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 25-11)	249.57 \$
20436	Luc Therrien (Paie sem. 25-11)	249.57 \$
20437	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 25-11)	249.57 \$
20438	Clément Savard (Paie sem. 25-11)	93.87 \$
20439	Sophie Antaya (Paie sem. 25-11+voy. Québec+ achats)	663.65 \$
20440	Francine Duchesne (Paie sem. 02-12)	249.57 \$
20441	Gaétan Dufour (Paie sem. 02-12)	249.57 \$
20442	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 02-12)	249.57 \$
20443	Luc Therrien (Paie sem. 02-12)	249.57 \$
20444	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 02-12)	249.57 \$
20445	Clément Savard (Paie sem. 02-12)	121.76 \$
20446	Sophie Antaya (Paie sem. 02-12+ voy. Clermont)	454.38 \$
20447	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 09-12)	249.57 \$
20448	Clément Savard (Paie sem. 09-12)	64.94 \$
20449	Sophie Antaya (Paie sem. 09-12)	391.58 \$



N° de résolution
ou annotation

20450	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 16-12)	142.59 \$
20451	Clément Savard (Paie sem. 16-12+23-12)	129.88 \$
20452	Sophie Antaya (Paie sem. 16-12+23-12)	783.16 \$
230001	Luc Therrien (Paie sem. 30-12)	14.67 \$
230002	Clément Savard (Paie sem. 30-12+rétro)	137.14 \$
230003	Sophie Antaya (Paie sem. 30-12)	394.40 \$
230004	Jean-Luc Gaudreault (pompier)	30.00 \$
230005	Robin Foster (pompier)	30.00 \$
230006	Mathieu Savard (pompier)	30.00 \$
230007	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	200.00 \$
230008	Conseil du trésor (fournitures)	188.15 \$
230009	Coopérative alimentaire de Baie-Ste-Catherine	25.21 \$
230010	Bureau en gros (fournitures)	247.14 \$
230011	Électricité Réjean Savard	1 254.98 \$
230012	Édition MABEC (calendrier municipal)	27.95 \$
230013	Réal Huot	472.00 \$
230014	Équipement GMM (rép. photocopieur)	308.85 \$
230015	Bernard Gagnon électrique (4 mois)	1 380.30 \$
230016	Cain Lamarre Casgrain Wells	706.85 \$
230017	Assurances 5000	9 225.00 \$
230018	ADMQ (cotisation +assurance)	424.56 \$
230019	PG systèmes d'information (cpt taxes+contrat)	2 776.87 \$
230020	FQM (cotisation)	501.22 \$
230021	Laboratoire de l'environnement LCQ (tests eau)	60.96 \$
230022	Transport P.E.L. & Fils (ordures 12-02)	1 984.18 \$
230023	Déneigement GD (neige 12-02)	1 836.09 \$

Total : 27 847.60 \$

5. Correspondance

Henri-Paul Chamberland : entrée route 138.

Lise Savard : Offre de service

Résolution # 3-004

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine demande à la MRC de Charlevoix-Est s'il est possible de modifier le RCI et quelles sont les démarches pour le faire si cela est possible afin de permettre à Monsieur Chamberland d'avoir une entrée sur la route 138.

Résolution # 3-005

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine embauche Madame Lise Savard pour s'occuper du salon funéraire lors de décès au montant de 75.00 \$ par décès.

6. Doyen

Résolution # 3-006

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine participe à la page sur les doyens prévue dans le journal Plein Jour et ce, conditionnellement à ce que le doyen ou la doyenne concernée accepte.

7. Notre-Dame-de-l'Espace

Résolution # 3-007

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine fasse une demande de subvention de 10 000.00 \$ pour l'aménagement de la rue Notre-Dame-de-l'Espace dans le cadre des subventions pour l'amélioration du réseau routier local.



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-009

Résolution # 3-010

Résolution # 3-011

Résolution # 3-012

Résolution # 3-013

Résolution # 3-014

8. Motoneiges

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le Conseil municipal accepte de participer à l'achat d'un traîneau de sauvetage au montant maximum de 266,66 \$ avec la Municipalité de Saint-Siméon et le Club de motoneiges du Fjord.

9. Place du village

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à débiter les démarches pour l'aménagement de la Place du village.

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine demande une marge de crédit pour pouvoir débiter les travaux de Place du village.

10. Pompiers

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise l'achat d'un pantalon de bunker et un appareil respiratoire pour un montant maximum de 1 600.00 \$ taxes incluses.

11. Varia

a) Subvention salariale

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine fasse une demande de subvention salariale pour former une secrétaire-trésorière adjointe qui pourra remplacer la secrétaire-trésorière en cas d'absence.

b) Pro-maire

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, de nommer Monsieur Gérard Foster comme pro-maire pour une période de 3 mois.

12. Période de questions

13. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 00.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-Ste-Catherine
Charlevoix

3^{ème} jour du mois de février 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange' Poitras, Monsieur Richard Gaudreault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

1.2 Nomination de la secrétaire

Résolution #3-015

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle de nommer Madame Odile Imbeault, secrétaire en remplacement de celle-ci.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-016

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyée par Monsieur Richard Gaudreault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 13 janvier 2003

Résolution # 3-017

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 13 janvier soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution #03-018

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et unanimement résolu d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.



N° de résolution
ou annotation

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

# de chèque	description	Montant
230024	Luc Therrien (paie sem. 06-01)	14.67\$
230025	Clément Savard (paie sem. 06-01)	79.64\$
230026	Sophie Antaya (paie sem. 06-01)	394.40\$
230027	Jocelyn Therrien (paie sem. 20-01)	29.32\$
230028	Clément Savard (paie sem. 13-01, 20-01)	161.41\$
230029	Sophie Antaya (paie sem. 13-01+voy. Québec)	527.40\$
230030	Commission Scolaire de Charlevoix (loyer)	200.00\$
230031	C.R.S.B.P. (bibliothèque)	968.28\$
230032	Coopérative alimentaire Baie-Ste-Catherine	198.96\$
230033	Club de motoneige du Fjord (traineau)	250.00\$
230034	Entreprise Lucien Roch Dufour	4 934.57\$
230035	MRC de Charlevoix-Est (quote-part)	7 052.50\$
230036	Plein-Jour	86.27\$
230037	Laboratoire de l'Environnement LCQ	46.01\$
230038	Municipalité de St-Siméon (ordure)	3 340.00\$
230039	Transport PEL & Fils (ordures 01-03)	1 984.18\$
230040	Entreprise de déneigement GD (neige 01-03)	1 836.09\$

TOTAL : 22 103.70\$

6. Subvention Ministère des Transports

Résolution #03-019

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Richard Gaudreault et unanimement résolu de confirmer les dépenses effectuées dans le cadre de la subvention de 7 000.\$ du Ministère des Transports du Québec.

7. Hydro-Québec

Résolution #03-020

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle et unanimement résolu d'autoriser Hydro-Québec à s'installer sur le terrain de la municipalité.

Résolution #03-021

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster et unanimement résolu de négocier avec Hydro-Québec la tarification ou l'échange de services.

Résolution #03-022

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Richard Gaudreault et unanimement résolu de demander une subvention de 25 000.\$ à Hydro-Québec pour la place du Village.



N° de résolution
ou annotation

8. Bell Canada

Résolution #03-023

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster e unanimement résolu de demander une subvention de 25 000.\$ à Bell Canada pour la place du Village.

9. Secrétaire-trésorière adjointe

Résolution #03-024

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Richard Gaudreault d'accepter l'offre de la municipalité de Saint-Siméon pour le prêt des services d'une secrétaire-trésorière adjointe en attendant l'embauche d'une personne de façon permanente. Cette embauche sera de 2 jours par semaine et sera rémunérée à 12.50\$/heure ainsi que les frais de transport à .35\$/kilomètre.

10. Clôture de la réunion

Résolution #03-025

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 :40h.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

3^{ème} jour du mois de mars 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal
tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-
Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, sous la
présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

SONT ABSENTS : Messieurs Rosaire Poitras, Pierre Lacelle, Richard
Gaudreault

Tous formant quorum.

1. Prière

2-Acceptation de l'ordre du jour

Résolution #3-026

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Madame Odile
Imbeault et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 3 février 2003

Résolution # 3-027

Il est proposé par Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et
résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 3 février soient
acceptées telles que lues en apportant la correction suivant : Madame Marie-
Ange Poitras était absente à séance du 3 février dernier.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution #03-028

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault
unanimement résolu d'accepter et de payer les comptes tels que présentés :

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

230041	Annulé-----	
230042	Annulé-----	
230043	Annulé-----	
230044	Annulé-----	
230045	Société Canadienne des Postes	165.64\$
230046	Nebs (enveloppes)	160.25\$
230047	Alarme et extincteur Charlevoix	212.65\$
230048	Aéro-Feu	534.87\$
230049	Assurances 5000 Inc.	Annulé
230050	Annulé-----	
230051	Cain Lamarre Casgrain Wells	419.35\$
230052	Pétrole Irving	195.05\$
230053	Laboratoire de l'Environnement LCQ	60.96\$
230054	Épicerie Laprise	29.50\$
230055	Pièces d'Auto Deschesnes	12.98\$
230056	Albert Boulianne	72.90\$
230057	Clément Savard	266.00\$
230058	Coopérative Baie-St-Catherine	19.27\$
230059	Dufour Gaétan	22.29\$
230060	Entreprise de déneigement GD	75.00\$
230061	Lise Savard	75.00\$
230062	Jocelyn Therrien	14.86\$
	TOTAL	2 336.57\$



5. Affiches "Interdit aux chiens"

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault et unanimement résolu d'installer 2 affiches " Interdit aux chiens" dans la piste de ski de fond à la coopérative de Baie-Ste-Catherine et l'autre chez Épicerie Laprise.

6. Signatures de documents et chèques

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras et unanimement résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe en remplacement à signer tous les documents et chèques relatifs à la municipalité.

7. Protocole d'entente "Renouveau Villageois"

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster et unanimement résolu d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs au protocole d'entente du "Renouveau Villageois".

8. Acceptation de l'œuvre d'art

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et unanimement résolu, d'autoriser l'AFI à installer l'œuvre d'art sur Place du village.

9. Travaux de Notre-Dame de l'Espace

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyé par Monsieur Gérard Foster et unanimement résolu de commencer les travaux de Notre-Dame de l'Espace

10. Autorisation travaux Place du Village et Descente de la Plage

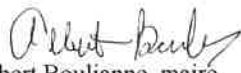
Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster et unanimement résolu d'autoriser Monsieur le maire à prendre les procédures pour commencer les travaux à la Place du Village et La Descente de La Plage.

11. Projet "Placement-Carrière-Été"

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras et unanimement de faire la demande de projet étudiant auprès de "Placement-Carrière-Été".

12. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 h 40.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire



N° de résolution
ou annulation

Imprimerie CCL (418) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

17^e jour du mois de mars 2003. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-037

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

2.2 Nomination de la secrétaire

Résolution # 3-038

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de nommer Madame Odile Imbeault, secrétaire en remplacement de celle-ci.

3. Secrétaire-trésorière

Résolution # 3-039

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'embaucher Madame Manon Simard comme secrétaire-trésorière adjointe au montant de 12\$/heure. Celle-ci remplacera la secrétaire-trésorière lors de son congé de maternité.

4. Autorisation de signature secrétaire-trésorière adjointe

Résolution # 3-040

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer les effets bancaires et autres documents pour la Municipalité de Baie-St-Catherine.

5. Appel d'offre

Résolution # 3-041

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, de procéder à un appel d'offre sur invitation des compagnies suivantes :

- Gestion Berlaber Inc.
- Pépinière Charlevoix ou autres

En fonction des plans préparés par Charlotte Simard pour la réalisation de Place du village.

6. Clôture de la réunion

Résolution # 3-042

Monsieur Gérard Foster propose la levée de la séance à 19h15.

Albert Boulianne, maire

Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

7^e jour du mois de avril 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle et Monsieur Rosaire Poitras, Monsieur Richard Gaudreault sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-043

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 7 mars et de la séance spéciale du 17 mars 2003

Résolution # 3-044

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 3 mars et de la séance spéciale du 17 mars 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-045

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230063	Transport PEL & Fils (ordures 02-03)	1 984.18 \$
230064	Entreprise de Déneigement GD (neige 02-03)	1 836.09 \$
230065	Clément Savard (Paie sem. 17-02,24-02, 03-03)	334.09 \$
230066	Clément Savard (Paie sem. 10-03)	73.02 \$
230067	Manon Simard (Paie sem. 17-03)	289.25 \$
230068	Desjardins Sécurité Financière	64.96 \$
230069	Clément Savard (Paie sem. 17-03)	158.40 \$
230070	Mun. St-Siméon	1 481.00 \$
230071	Pépinière Charlevoix (Acompte)	10 000.00 \$
230072	SAAQ (immatriculation)	424.00 \$
230073	Clément Savard (Paie sem. 24-03)	144.11 \$
230074	Manon Simard (Paie sem. 24-03)	289.25 \$
230075	Luc Therrien (bris aqueduc)	52.02 \$
230076	Julien Savard	52.02 \$
230077	Germain Dufour (bris aqueduc)	73.90 \$
230078	Jean-Luc Gaudreault (pompier)	70.00 \$
230079	Mario Gaudreault (pompier)	70.00 \$
230080	Robin Foster (pompier)	70.00 \$
230081	Bernard Imbeault (pompier)	60.00 \$
230082	Denis Bouchard (pompier)	50.00 \$



N° de résolution
ou annulation

230083	Albert Boulianne (voy. La Malbaie)	45.00 \$
230084	Annulé	
230085	Annulé	
230086	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	200.00 \$
230087	Cain Lamarre Casgrain Wells	476.68 \$
230088	CSST	1 311.45 \$
230089	Emmanuel Boulais	1 041.66 \$
230090	Épicerie Laprise	35.32 \$
230091	Réal Huot	457.24 \$
230092	Laboratoire de l'environnement LCQ (test eau)	74.20 \$
230093	Transport PEL & Fils (ordures 03-03)	1 984.18 \$
230094	Entreprises de Dénivellement GD (neige 03-03)	1 836.09 \$
230095	Mario Asselin (ménage)	125.00 \$
230096	Petite Caisse	62.78 \$

Total : 26 225.79 \$

5. Correspondance

Aucune Correspondance

6. Place du Village

Résolution # 3-046

Il est proposé par Monsieur Richard Gaudreault, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'autoriser le versement de l'acompte de 10 000\$ à Gestion Berlaber Inc. pour les travaux de Place du Village.

7. Etats financiers 2002

Attendu que la secrétaire-trésorière est absente depuis le 23 janvier 2003;

Attendu que la préparation sera faite pour le 15 mai 2003;

Résolution # 3-047

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, de demander un délai pour la production des états financiers 2002 au jusqu'au 15 mai 2003.

8. Réserves

Résolution # 3-048

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'autoriser le transfert de réserves de l'année 2002 à l'année 2003.

9. Fonds de roulement

Résolution # 3-049

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'autoriser le remboursement du fonds de roulement de 2 300\$.

10. Photocopieur

Résolution # 3-050

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'un photocopieur à même le fonds de roulements au coût maximum de 4 600\$ et remboursé sur 5 ans au fonds de roulement.



N° de résolution
ou annotation

11. Pompiers

Il est proposé par Monsieur Richard Gaudreault, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, de ne pas payer pour les civils qui ont aidé au feu du 22 janvier 2003 chez M. Charles-Agustes Savard et de faire parvenir une lettre explicative au chef des pompiers Mathieu Savard

12. Fenêtres

Il est proposé par Monsieur Richard Gaudreault, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, confirmer que le conseil municipal de Baie-Ste-Catherine accepte de payer 10\$ à la Commission Scolaire de Charlevoix de plus par bureau par mois de loyer pour avoir une fenêtre dans chacun de ses bureaux.

13. Varia

a) Supervision de travaux

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault et résolu unanimement, d'embaucher Monsieur René Brisson, technicien pour superviser les travaux de place du village.

13. Période de questions

14. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 00.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

5ième jour du mois de mai 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Richard Gaudreault sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-055

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 7 avril 2003

Résolution # 3-056

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 7 avril 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-057

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée Monsieur Richard Gaudreault, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230097	Julien Savard (Paie sem. 08-03)	73.90 \$
230098	Germain Dufour (Paie sem. 10-03)	37.16 \$
230099	Luc Therrien (Paie sem. 10-03)	37.16 \$
230100	Clément Savard (Paie sem. 10-03 & 31-03)	239.37 \$
230101	Manon Simard (Paie sem. 31-03)	289.25 \$
230102	Clément Savard (Paie sem. 07-04)	80.46 \$
230103	Manon Simard (Paie sem. 07-04)	289.25 \$
230104	Sophie Antaya (Paie sem. 07-04)	394.40 \$
230105	Clément Savard (Paie sem. 14-04)	76.74 \$
230106	Sophie Antaya (Paie sem. 14-04)	394.40 \$
230107	Manon Simard (Paie sem. 14-04)	289.25 \$
230108	Clément Savard Paie sem. 21-04)	87.85 \$
230109	Sophie Antaya (Paie sem. 21-04)	394.40 \$
230110	Manon Simard (Paie sem. 21-04)	289.25 \$
230111	Jean-Luc Gaudreault (Pompier)	160.00 \$
230112	Mario Gaudreault (Pompier)	120.00 \$
230113	Robin Foster (pompier)	260.00 \$
230114	Bernard Imbeault (pompier)	90.00 \$
230115	Denis Bouchard (pompier)	250.00 \$
230116	Mathieu Savard (pompier)	250.00 \$
230117	Stéphane Boulianne	40.00 \$



N° de résolution
ou annotation

230118	Daniel Dufour (pompier)	50.00 \$
230119	Michel Dufour (pompier)	90.00 \$
230120	Serge Dufour (pompier)	110.00 \$
230121	Annulé	
230122	Richard Gaudreault (pompier)	130.00 \$
230123	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	200.00 \$
230124	Albert Boulianne (Rém. Maire)	2 070.00 \$
230125	Marie-Ange Poitras (Rém. Conseil)	90.00 \$
230126	Gérard Foster (Rém. Conseil)	690.00 \$
230127	Odille Imbeault (Rém. Conseil)	690.00 \$
230128	Pierre Lacelle (Rém. Conseil)	690.00 \$
230129	Richard Gaudreault (Rém. Conseil)	690.00 \$
230130	Poitras Rosaire (Rém. Conseil)	690.00 \$
230131	René Brisson (travaux Place du village)	500.00 \$
230132	Formules d'affaire CCL	419.13 \$
230133	Lionel Gionet (piste de ski)	350.00 \$
230134	Equipements GMM Inc.	4 735.58 \$
230135	Annulé	
230136	Entreprise Déneigement DG (neige 04-03)	3 155.00 \$
230137	MRC Charlevoix-Est	2 250.00 \$
230138	Coopérative Alimentaire de BSC	104.88 \$
230139	Annulé	
230140	Annulé	
230141	Pièces d'autos Deschênes	206.62 \$
230142	Gestion PEL & Fils (ordures 04-03)	1 984.18 \$
230143	MRC Charlevoix-Est (urbanisme)	2 250.00 \$
230144	Jocelyn Harvey	1 268.73 \$
230145	Daniel Dufour (pompier)	30.00 \$

Total : 25 927.11 \$

5. Correspondance

Transporteur en vrac : demande d'appui
Club VTT : demande d'appui

Résolution # 3-058

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine fasse parvenir une lettre d'appui moral au Club de VTT du grand Charlevoix indiquant que notre budget ne nous permet pas de faire des dons en argent.

6. Pro-maire

Résolution # 3-059

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de nommer Madame Marie-Ange Poitras comme pro-maire pour une période de 3 mois.

7. Lettre Tadoussac

Résolution #3-060

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Richard Gaudreault, et résolu unanimement, de faire parvenir une lettre à la Municipalité de Tadoussac pour s'entendre d'une disponibilité pour une rencontre entre les deux conseils municipaux.



N° de résolution
ou annulation

Imprimerie CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

8. Premiers répondants

Il est proposé par Monsieur Richard Gaudreault, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'autoriser Madame Sophie Antaya à signer le protocole d'entente avec la Régie régionale de la santé de Québec pour faire former 5 premiers répondants.

9. Route 138

Attendu que le dossier du transfert de la route 138 est en cours depuis plusieurs années;

Attendu que ce dossier occasionne des problèmes pour l'inspection municipale;

Attendu que le dossier traîne en longueur;

Résolution # 3-062

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange, et résolu unanimement, de demander l'appui de la MRC pour finaliser le transfert de la route 138 dans le secteur entre le village et le quai des croisières.

10. Bibliothèque

Résolution # 3-063

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Richard Gaudreault, et résolu unanimement, de nommer Monsieur Albert Boulianne comme représentant de la bibliothèque.

11. Elections Municipales

Résolution # 3-064

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'envoyer la secrétaire-trésorière adjointe à une formation à Québec pour les élections municipales qui auront lieu en novembre 2003

12. Coordonnateur des mesures d'urgence

Résolution # 3-065

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de nommer Madame Brigitte Boulianne comme coordonnateur substitut des mesures d'urgence et Madame Odile Imbeault en l'absence de celle-ci.

13. 24 mai 2003

Discussion sur le rôle des conseillers lors de la journée du 24 mai et que leur présence est requise.

14. Subvention salariale

Résolution # 3-066

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras et résolu unanimement, de procéder à l'embauche d'employés dans le cadre d'un projet de subvention salariale.

15. Pompiers

Résolution # 3-067

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de nommer Monsieur Richard Gaudreault comme conseiller responsable des pompiers en remplacement de Monsieur Pierre Lacelle.



16. Varia

a) Sortie pompiers

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le conseiller responsable des pompiers organise une rencontre entre lui-même et le chef pompier, monsieur Mathieu Savard.

b) eau potable

Monsieur Richard Gaudreault fait un compte-rendu sur la réunion sur l'eau potable à laquelle il a assisté le 23 avril 2003 à St-Hilarion.

c) Léonce Émond

Discussion sur une offre de sculpture de monsieur Léonce Émond.

17. Période de questions

18. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 45.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière

Résolution # 3-068

N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-069



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (416) 683-2175 / 1-800-469-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

16ième jour du mois de mai 2003. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 11 h 00.

SONT PRESENTS: Madame et messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-070

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Présentation et adoption des états financiers 2002 et du rapport du vérificateur

Résolution # 3-071

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le rapport financier 2002 de la Municipalité de Baie-St-Catherine soit adopté tel que présenté.

4. Sculpture

Résolution # 3-072

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité informe Monsieur Léonce Émond que suite à son offre de sculpture que le budget de la Municipalité de Baie-St-Catherine ne prévoit pas une dépense pour ce projet.

5. Comité culturel de Baie-St-Catherine

Résolution # 3-073

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine accepte de prêter un montant de 3 750,00 \$ au Comité culturel de Baie-St-Catherine conditionnellement à la signature d'une entente et que celui-ci rembourse la municipalité dans les plus brefs délais.

Résolution # 3-074

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine accepte de payer l'unité mobile de l'ambulance St-Jean pour un montant de 275,00 \$.

6. Bureau de la publicité des droits

Résolution # 3-075

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine mandate la MRC de Charlevoix-Est pour recevoir les mutations et transactions immobilières de la Municipalité.



N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu
unanimentement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine demande à la MRC de Charlevoix
Est de préparer la liste des lots pour le MRN

7 Période de questions

8. Clôture de la réunion

Résolution # 3-077

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 11 h 40


Albert Roulianne, maire


Secrétaire



N° de résolution
ou annulation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

2ième jour du mois de juin 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue
au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Odile
Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, sous la présidence de
Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-078

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle,
et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant
le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 5 mai 2003 et de la séance spéciale du 16 mai 2003

Résolution # 3-079

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé Monsieur Pierre Lacelle, et
résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 5 mai et de séance
spéciale du 16 mai 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-080

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé Madame Odile Imbeault, et
résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230146	Clément Savard (Paie sem. 30-04)	73.02 \$
230147	Sophie Antaya (Paie sem. 30-04)	394.40 \$
230148	Manon Simard (Paie sem. 30-04)	289.25 \$
230149	Annulé	
230150	Municipalité St-Siméon (rempl. Chèque annulé)	560.00 \$
230151	Clément Savard (Paie sem. 05-05)	76.74 \$
230152	Manon Simard (Paie sem. 05-05)	324.95 \$
230153	Sophie Antaya (Paie sem. 05-05)	517.84 \$
230154	Commission Scolaire de Charlevoix (loyer)	200.00 \$
230155	Annulé	
230156	Annulé	
230157	Francine Duchesne (Paie sem. 12-05)	253.45 \$
230158	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 12-05)	253.45 \$
230159	Israël Savard (Paie sem. 12-05)	253.45 \$
230160	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 12-05)	253.45 \$
230161	Clément Savard (Paie sem. 12-05)	190.44 \$
230162	Manon Simard (Paie sem. 12-05)	289.25 \$
230163	Sophie Antaya (Paie sem. 12-05)	394.40 \$
230164	Équipements Mario Simoneau (av. Com. culturel)	3 750.00 \$
230165	Sophie Antaya (vin d'honneur)	589.00 \$
230166	Françine Duchesne (Paie sem. 19-05)	253.45 \$



N° de résolution
ou annotation

230167	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 19-05)	253.45 \$
230168	Isarél Savard (Paie sem. 19-05)	253.45 \$
230169	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 19-05)	253.45 \$
230170	Clément Savard (Paie sem. 19-05)	190.44 \$
230171	Manon Simard (Paie sem. 19-05)	289.25 \$
230172	Sophie Antaya (Paie sem. 19-05)	394.40 \$
230173	Annulé	
230174	Ambulance St-Jean (Unité mobile)	275.00 \$
230175	Jean-Luc Gaudreault (Pompier)	40.00 \$
230176	Bernard Imbeault (Pompier)	40.00 \$
230177	Denis Bouchard (Pompier)	40.00 \$
230178	Mathieu Savard (Pompier)	40.00 \$
230179	Serge Dufour (Pompier)	40.00 \$
230180	Commission Scolaire de Charlevoix (loyer)	200.00 \$
230181	Richard Gaudreault (voy. St-Hilarion)	60.00 \$
230182	Coopérative alimentaire Baie-Ste-Catherine)	111.69 \$
230183	Formule D'affaire CCL (feuilles minutes)	151.83 \$
230184	Aéro-Feu (rempl. Haches brisées)	113.19 \$
230185	Benoit Côté (vérification)	3 968.36 \$
230186	Conseil du trésor (fournitures)	109.78 \$
230187	Pièces d'auto Deschênes	95.52 \$
230188	Ministre des Finances (SQ)	8 642.00 \$
230189	Ministre des Finances (CTQ)	55.00 \$
230190	Laboratoire de l'environnement LCQ (tests eau)	51.76 \$
230191	Transport PEL & Fils (ordures 05-03)	1 984.18 \$
230192	Mario Asselin (ménages)	130.00 \$
230193	Mathieu Savard (allocation directeur)	500.00 \$
230194	Marie-Ange Poitras (achats 400 ^e)	71.30 \$

Total : 27 270.59 \$

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. CAUCA

Attendu qu'il n'y aura aucun changement pour la municipalité ou le contribuable

Résolution # 3-081

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter la nouvelle entente avec CAUCA.

7. Emploi étudiants

Résolution # 3-082

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'embaucher 2 étudiants dans le cadre du programme placement carrière-été 2003.

8. Pont sur le Saguenay

Demande de commentaires.

Discussion à l'effet de conserver les emplois pour les citoyens des municipalités de Baie-Ste-Catherine et Tadoussac.



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-083

9. Varia

a) Conseiller responsable des pompiers

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

10. Période de questions

11. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 h 55.

Albert Boulianne, maire

Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

7ième jour du mois de juillet 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Madame Marie-Ange Poitras, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Rosaire Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 2 juin 2003

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 2 juin 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230195	Francine Duchesne (Paie sem.26-05)	53.45 \$
230196	Jean-Marc Duchesne (Paie sem.26-05)	53.45 \$
230197	Israël Savard (Paie sem 26-05)	253.45 \$
230198	Marie-Alice Therrien (Paie sem.26-05)	53.45 \$
230199	Clément Savard (Paie sem 26-05)	116.08 \$
230200	Manon Simard (Paie sem. 26-05)	513.67 \$
230201	Sophie Antaya (Paie sem. 26-05)	394.40 \$
230202	Francine Duchesne (Paie sem.02-06)	253.45 \$
230203	Jean-Marc Hovington (Paie sem.02-06)	253.45 \$
230204	Israël Savard (Paie sem. Sem .02-06)	253.45\$
230205	Marie-Alice Therrien (Paie sem.02-06)	253.45 \$
230206	Manon Simard (Paie sem.02-06)	289.25 \$
230207	Sophie Antaya (Paie sem. 02-06)	394.40 \$
230208	Clément Savard (Paie sem.02-06)	130.18 \$
230209	Francine Duchesne (Paie sem.09-06)	253.45 \$
230210	Jean-Marc Hovington (Paie sem.09-06)	253.45 \$
230211	Israël Savard (Paie sem. 09-06)	253.45 \$
230212	Marie-Alice Savard (Paie sem.09-06)	253.45 \$
230213	Clément Savard (Paie sem.09-06)	178.32 \$
230214	Manon Simard (Paie sem.09-06)	289.25 \$
230215	Sophie Antaya (Paie sem. 19-05)	394.40 \$
230216	Poste Canada (Timbres)	110.42 \$
230217	Comité Culturel B-St-C (Pub napperon)	60.00 \$



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (418) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

230218	Francine Duchesne (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230219	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230220	Israël Savard (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230221	Marie-Alice Savard (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230222	Clément Savard (Paie sem. 16-06)	109.01 \$
230223	Manon Simard (Paie sem. 16-06)	289.25 \$
230224	Sophie Antaya (Paie sem. 16-06)	394.40 \$
230225	Francine Duchesne (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230226	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230227	Israël Savard (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230228	Marie-Alice Savard (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230229	Manon Simard (Paie sem. 23-06)	289.25 \$
230230	Annulé	
230231	Annulé	
230232	Clément Savard (Paie sem. 23-06)	101.96 \$
230233	Sophie Antaya (Paie sem. 23-06)	394.40 \$
230234	Nicolas Ouellet-Therrien (Paie sem. 23-06)	207.85 \$
230235	Marie-Pier Tremblay (Paie sem. 23-06)	207.85 \$
230236	Coopérative Alimentaire	198.96 \$
230237	Pièces d'auto Deschesnes	251.47 \$
230238	Bernard Gagnon Électrique	2 415.53 \$
230239	Fourniture et Ameublement de bureau	42.55 \$
230240	Gestion Berlaber Inc. (place du village)	22 857,00 \$
230241	MRC Charlevoix-Est (1/2 quote -part)	4 854.00 \$
230242	Pépinière Charlevoix (place du village)	15 717.58 \$
230243	Ate-Sou-Ma (Mats drapeaux)	1 380.30 \$
230244	René Brisson (honoraires)	450.00 \$
230245	Cain, Lamarre, Casgrain Wells	246.91 \$
230246	Commission Scolaire de Charlevoix	220.00 \$
230247	Georgianne Poitras (Fleurs)	72.00 \$
230248	Service Info-Com (Réparation ordinateur)	96.52 \$
230249	Jacques Thibeault (Inspection camion incendie)	230.05 \$
230250	Kerr Norton (Cartouche d'encre)	249.72 \$
230251	Lab de L'environnement LCL	112.72 \$
230252	Pièces d'auto Deschesnes	330.20 \$
230253	Savard Raymond (location mixer)	20.00 \$
230254	Grand & Toy (cartouche encre)	113.25 \$
230255	Distribution Ricard & Gagné (Verres 24 juin)	207.04 \$
230256	Mme Joseph Laprise (Epicerie)	49.86 \$

Total : 62 034 19 \$

5. Correspondance

Mathieu Savard : Démission directeur incendie en date 1^{er} octobre 2003

Résolution # 3-87

Il est proposé Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, de consulter la brigade d'incendie à nommer un nouveau directeur du service incendie.

6. Bail

Résolution # 3-088

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, de renouveler le bail avec la Commission Scolaire Charlevoix.



N° de résolution
ou annotation

230218	Francine Duchesne (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230219	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230220	Israël Savard (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230221	Marie-Alice Savard (Paie sem. 16-06)	253.45 \$
230222	Clément Savard (Paie sem. 16-06)	109.01 \$
230223	Manon Simard (Paie sem. 16-06)	289.25 \$
230224	Sophie Antaya (Paie sem. 16-06)	394.40 \$
230225	Francine Duchesne (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230226	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230227	Israël Savard (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230228	Marie-Alice Savard (Paie sem. 23-06)	253.45 \$
230229	Manon Simard (Paie sem. 23-06)	289.25 \$
230230	Annulé	
230231	Annulé	
230232	Clément Savard (Paie sem. 23-06)	101.96 \$
230233	Sophie Antaya (Paie sem. 23-06)	394.40 \$
230234	Nicolas Quellet-Therrien (Paie sem. 23-06)	207.85 \$
230235	Marie-Pier Tremblay (Paie sem. 23-06)	207.85 \$
230236	Coopérative Alimentaire	198.96 \$
230237	Pièces d'auto Deschesnes	251.47 \$
230238	Bernard Gagnon Électrique	2 415.53 \$
230239	Fourniture et Ameublement de bureau	42.55 \$
230240	Gestion Berlaber Inc. (place du village)	22 857.00 \$
230241	MRC Charlevoix-Est (1/2 quote -part)	4 854.00 \$
230242	Pépinière Charlevoix (place du village)	15 717.58 \$
230243	Ate-Sou-Ma (Mats drapeaux)	1 380.30 \$
230244	René Brisson (honoraires)	450.00 \$
230245	Cain Lamarre, Casgrain Wells	246.91 \$
230246	Commission Scolaire de Charlevoix	220.00 \$
230247	Georgianne Poitras (Fleurs)	72.00 \$
230248	Service Info-Com (Réparation ordinateur)	96.52 \$
230249	Jacques Thibeault (Inspection camion incendie)	230.05 \$
230250	Kerr Norton (Cartouche d'encre)	249.72 \$
230251	Lab de L'environnement LCL	112.72 \$
230252	Pièces d'auto Deschesnes	330.20 \$
230253	Savard Raymond (location mixer)	20.00 \$
230254	Grand & Toy (cartouche encre)	113.25 \$
230255	Distribution Ricard & Gagné (Verres 24 juin)	207.04 \$
230256	Mme Joseph Laprise (Epicerie)	49.86 \$

Total : 62 034 19 \$

5. Correspondance

Mathieu Savard - Démission directeur incendie en date 1^{er} octobre 2003

Résolution # 3-87

Il est proposé Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, de consulter la brigade d'incendie à nommer un nouveau directeur du service incendie.

6. Bail

Résolution # 3-088

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, de renouveler le bail avec la Commission Scolaire Charlevoix.



N° de résolution
ou annotation
Résolution # 3-090

Résolution # 3-091

Résolution # 3-092

Résolution # 3-093

Résolution #3-94

Résolution # 3-095

Résolution # 3-096

7. Œuvre Commémorative

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'autoriser le maire à signer le contrat de transfert de l'œuvre avec l'Année Francophone Internationale.

8. Assurances

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière prenne de l'information à l'effet de savoir si la municipalité se doit obligatoirement de couvrir en assurance l'œuvre commémorative et d'en discuter d'un montant de couverture. Et de reporter ce point à la prochaine assemblée du conseil.

9. Entente Gymnase

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'autoriser le maire à signer l'entente avec la Commission scolaire Charlevoix pour l'utilisation du gymnase par le Comité culturel pour l'exposition de photos.

10. Réception 14 juillet 2003

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'utiliser la subvention de Dufour Honda pour recevoir l'honorable Lise Thibault.

11. Premier répondant

Considérant le faible taux de population;

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, de laisser à l'étude la recherche de 4 personnes additionnelles pour la formation de premier répondant.

12. Journée de formation Présidente d'élection

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'envoyer la secrétaire-trésorière à une journée complémentaire de formation de présidente d'élection le 5 septembre 2003 ainsi qu'à un colloque de formation à Portneuf qui aura lieu le 11 et 12 septembre 2003.

13. Varia

a) Secrétaire-trésorière

Dépôt lettre secrétaire-trésorière congé maternité

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'autoriser le maire à signer le contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe.

b) Classeur

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'acheter 2 classeurs chez Bureau en gros au montant de 179\$ chacun



N° de résolution
ou annotation

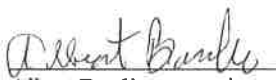
c) Nomination d'un conseiller responsable des pompiers

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle et résolu
unanimement, de nommer Monsieur Gérard Foster comme conseiller responsable des
pompiers

14. Période de questions

15. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 15.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière

Résolution # 3-098



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

8 ième jour du mois d'août 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue
au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Richard
Gaudreault, Monsieur Rosaire Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire
Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-099

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile
Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout
en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 7 juillet 2003

Résolution # 3-100

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile
Imbeault, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 7
juillet 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-101

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée Monsieur Rosaire Poitras, et
résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230258	Lynn Thibeault (Gateau)	15.90 \$
230259	Francine Duchesne (Paie sem. 30-06)	253.45 \$
230260	Hovington Jean-Marc (Paie sem 30-06)	253.45 \$
230261	Israel Savard (Paie sem. 30-06)	253.45\$
230262	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 30-06)	253.45 \$
230263	Clément Savard (Paie sem. 30-06)	87.85 \$
230264	Manon Simard (Paie sem. 30-06)	289.25 \$
230265	Sophie Antaya (Paie sem. 30-06)	394.40 \$
230266	Nicolas Ouellet-Therrien (Paie sem 30-06)	216.55 \$
230267	Marie-Pier Tremblay (Paie sem. 30-06)	216.55 \$
230268	Francine Duchesne (Paie sem. 07-07)	253.55 \$
230269	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 07-07)	253.45 \$
230270	Israël Savard (Paie sem. 07-07)	253.45 \$
230271	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 07-07)	253.45 \$
230272	Clément Savard (Paie sem. 07-07)	112.54 \$
230274	Sophie Antaya (Paie sem. 07-07)	394.40 \$
230275	Nicolas Ouellet-Therrien (Paie sem. 07-07)	216.55 \$
230276	Marie-Pier (Paie sem.07-07)	216.55 \$
230277	Francine Duchesne Paie sem. (14-07)	253.45 \$
230278	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 147)	253.45 \$
230279	Isarël Savard (Paie sem. 14-07)	253.45 \$



N° de résolution
ou annotation

230280	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 14-07)	253.45 \$
230281	Clément Savard (Paie sem. 14-07)	85.85 \$
230282	Manon Simard (Paie sem. 14-07)	253.45 \$
230283	Sophie Antaya (Paie sem. 14-07)	394.40 \$
230284	Nicolas Therrien-Ouellet (Paie sem. 14-07)	216.55 \$
230285	Marie-Pier Tremblay (Paie sem. 14-07)	216.55 \$
230286	Francine Duchesne (Paie sem. 21-07)	216.55 \$
230287	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 21-07)	253.45 \$
230288	Israël Savard (Paie sem. 21-07)	253.45 \$
230289	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 21-07)	253.45 \$
230290	Clément Savard (Paie sem. 21-07)	109.01 \$
230291	Manon Simard (Paie sem. 21-07)	289.25 \$
230292	Sophie Antaya (Paie sem. 21-07)	394.40 \$
230293	Nicolas Therrien-Ouellet (Paie sem. 21-07)	216.55 \$
230294	Marie-Pier Tremblay (Paie sem. 21-07)	216.55 \$
230295	Paul-Edmond (photos)	186.11 \$
230296	Cain Lamarrre Casgrain	305.09 \$
230297	Coopérative Alimentaire de BSC	468.61 \$
230298	Canadian Tire (Chauffeau & autres pièces)	173.44 \$
230299	Dufour La Malbaie (Inspection mécanique)	201.22 \$
230300	Conseil du Trésor (fournitures)	93.77 \$
230301	Groupement des Propriétaires de Boisés	87.32 \$
230302	Les Gros Becs (Cadeau Mme Thibeault)	56.36 \$
230303	Chapiteaux du Monde Inc.	4 000.00 \$
230304	Imprimerie Charlevoix	449.38 \$
230305	Laboratoire de l'environnement LCQ	4.95 \$
230306	Commission Scolaire Charlevoix (loyer 07)	220.00 \$
230307	Lise Savard (entretien salon funéraire)	75.00 \$
230308	Pièces d'auto Deschesne	118.45 \$
230318	Transport PEL & Fils (ordures 07-03)	1 984.18 \$

Total : 17 391.51 \$

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Lettre Jacques Girard

Résolution #3-102

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Richard Gaudreault, et résolu unanimement, de mandater M. Jacques Girard à la continuation des démarches dans le dossier 327752.0001 (conforme à l'entente de service de décembre 2001 ce qui signifie qu'il n'en coûtera rien à la municipalité si aucune compensation n'est ultimement obtenue) et à autoriser le maire à continuer de procéder dans ce même dossier.

7. Varia

a) Proposition Municipalité Tadoussac

Résolution # 3-103

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de faire parvenir une lettre à la municipalité de Tadoussac expliquant qu'il y aura une rencontre avec la brigade des pompiers de Baie-Ste-Catherine avant de donner une réponse définitive dans le dossier



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-105

Résolution # 3-106

Résolution # 3-106

Résolution # 3-107

b) Rencontre Pompier

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, de convoquer une rencontre avec le conseil et la brigade des pompiers afin de discuter de l'orientation à venir du service d'incendie de Baie-Ste-Catherine

c) Ordures

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Richard Gaudreault pour mandater la municipalité de St-Siméon à préparer l'entente inter-municipale pour la collecte des ordures

d) Déneigement

Il est proposé Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Richard Gaudreault pour aller en soumission pour le déneigement pour une période de 3 ans

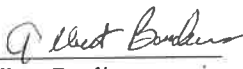
e) Pro-maire

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de nommer Madame Odile Imbeault comme pro-maire pour une période de 3 mois.

8. Période de questions

9. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 00.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

2ième jour du mois de septembre 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Madame Marie-Ange Poitras, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Rosaire Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-108

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault , et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 4 août 2003

Résolution # 3-109

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du août 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-110

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée Madame , et résolu unanimement d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230309	Francine Duchesne (Paie sem.28-07)	253,45 \$
230310	Jean-Marc Duchesne (Paie sem.28-07)	253,45 \$
230311	Israël Savard (Paie sem 28-07)	253,45 \$
230312	Marie-Alice Therrien (Paie sem.28-08)	253,45 \$
230313	Clément Savard (Paie sem.28-07)	116,08 \$
230314	Manon Simard (Paie sem. 28-07)	513,67 \$
230315	Nicolas Ouellet-Therrien (Paie sem. 28-07)	216,55 \$
230316	Marie-Pier Tremblay (Paie sem.28-07)	216,55 \$
230317	Sophie Antaya (Paie sem.28-07)	459,23 \$
230318	Transport P.E.L. & FILS (Ordure 07-09)	1 984,18 \$
230319	Francine Duchesne (Paie sem.04-08)	253,45 \$
230320	Jean-Marc Hovington (Paie sem.04-08)	253,45 \$
230321	Israël Savard (Paie sem. sem .04-08)	253,45 \$
230322	Marie-Alice Therrien (Paie sem.04-08)	253,45 \$
230323	Clément Savard (Paie sem.04-08)	123,13 \$
230324	Manon Simard (Paie sem. 04-08)	308,34 \$
230325	Nicolas Ouellet Therrien (Paie sem.04-08)	216,55 \$
230326	Marie-Pier Tremblay (Paie sem.04-08)	216,55 \$
230327	ADMQ La Capitale (colloque formation)	70,00 \$
230328	Dufour Chevrolet Oldsmobile (inspection mécanique)	97,77 \$
230329	Francine Duchesne (Paie sem.11-08)	253,45 \$
230330	Jean-Marc Hovington (Paie sem.11-08)	253,45 \$



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

230331	Israël Savard (Paie sem. 11-08)	253,45 \$
230332	Marie-Alice Savard (Paie sem. 11-08)	253,45 \$
230333	Clément Savard (Paie sem. 11-08)	190,44 \$
230334	Manon Simard (Paie sem. 11-08 & Paie de vacances)	590,20 \$
230335	Nicolas Ouellet-Therrien (Paie sem. 11-08)	216,55 \$
230336	Marie-Pier Tremblay (Paie sem. 11-08)	216,55 \$
230337	Restaurant Le Cèdre (Café Pompiers)	28,76 \$
230338	Coopérative Alimentaire de BSC	194,93 \$
230339	Dicom Express (courrier)	28,32 \$
230340	Les Éditions Juridiques FD (formulaires élection)	71,90 \$
230341	Transport P.E.L. & Fils (Ordures)	1 984,18 \$
230342	Bernard Imbeault (Pompier 30-07)	50,00 \$
230343	Commission Scolaire Charlevoix (logement 08-03)	220,00 \$
230344	Denis Bouchard (Pompier 22-07)	30,00 \$
230345	Michel Dufour (Pompier 30-07)	50,00 \$
230346	Serge Dufour (Pompier 30-07)	50,00 \$
230347	Jean-Luc Gaudreault (Pompier 22-07-30-07 18-08)	120,00 \$
230348	Francine Duchesne (Paie sem. 01-09)	253,45 \$
230349	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 01-09)	253,45 \$
230350	Israel Savard (Paie sem 01-09)	253,45 \$
230351	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 01-09)	253,45 \$
230352	Clément Savard (Paie sem. 01-09)	80,47 \$
230353	Manon Simard (Paie sem 01-09 & Frais déplac. Élection)	420,57 \$
230354	Mario Asselin (Entretien ménager)	105,00 \$
230355	Mathieu Savard (Pompier 30-07-18-08)	90,00 \$
230356	Robin Foster (Pompier 30-07-18-08)	90,00 \$
230357	Pièces d'auto Deschesnes	2 402,54 \$

Total : 15 640,04 \$

5. Correspondance

Azimut Aventure

Les membres du conseil prennent connaissance de la copie de la lettre adressée à Monsieur Denis Dufour de la MRC de Charlevoix

6. Avis de motion

Un avis de motion est donné par Madame Odile Imbeault pour adopter un règlement pour le refinancement d'emprunt de 179 600\$ pour le réseau d'aqueduc

7. Achat d'ordinateur

Résolution # 3-111

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'un ordinateur neuf au coût de 2 360,00 \$ chez Service Info-com et programmation Gagnon pour la réinstallation de P.G. Système.

8. Renouvellement entente dépotoir Municipalité St-Siméon

Résolution # 3-112

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, de renouveler l'entente du dépotoir avec la Municipalité de St-Siméon à la fin de l'année 2003. Le renouvellement couvrira des frais de 840,00\$ pour la cueillette des ordures pour le Chemin Port-aux-Quilles et une augmentation de 160,00\$ pour les 3 prochaines années pour un coût total de 3 840,00\$ par année.



9. Compte rendu réunion service incendie

Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Gérard Foster nous font un compte rendu de la rencontre avec les pompiers mardi le 19 août 2003

10. Nomination Chef Pompier

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter la nomination de Monsieur Denis Bouchard comme nouveau Chef du service incendies de Baie-Ste-Catherine et de lui faire parvenir une lettre pour l'acceptation de sa nomination par le conseil municipal.

11. Lettre Tadoussac

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault et résolu unanimement, de faire parvenir une lettre à la Municipalité de Tadoussac expliquant que le conseil municipal a procédé à la nomination d'un chef pour le service incendie de Baie-Ste-Catherine.

12. Comité Sécurité incendie MRC

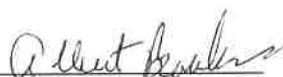
Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras et résolu unanimement, de mandater Monsieur Denis Bouchard à représenter la Municipalité de Baie-Ste-Catherine sur le Comité Sécurité Incendie de la MRC de Charlevoix Est suite à leur lettre d'invitation

13. Varia

14. Période de questions

15. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 20


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

6^e jour du mois d'octobre 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue
au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Richard
Gaudreault et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire
Albert Boulianne.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-117

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile
Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout
en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière 2 septembre 2003

Résolution # 3-118

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Marie-Ange
Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 2
septembre 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-119

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster,
et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230358	Francine Duchesne (Paie sem. 18-08)	253.45 \$
230359	Francine Duchesne (Paie sem. 25-08)	253.45 \$
230360	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 18-08)	253.45 \$
230361	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 25-08)	253.45 \$
230362	Savard Israël (Paie sem. 18-08)	253.45 \$
230363	Savard Israël (Paie sem. 25-08)	253.45 \$
230364	Marie- Alice Therrien (Paie sem. 18-08)	253.45 \$
230365	Marie-Alice Therrien (Paie sem 25-08)	253.45 \$
230366	Clément Savard (Paie sem. 18-08)	80.46 \$
230367	Clément Savard (Paie sem. 25-08)	190.93 \$
230368	Manon Simard (Paie sem. 18-08)	322.27 \$
200369	Manon Simard (Paie sem. 25-08)	322.27 \$
230370	René Brisson (travaux place du village)	150.00 \$
230371	Dicom Express (envoi)	17.16 \$
230372	Les Editions Jur. FD (form. élections)	91.10 \$
230373	La Malbaie Fleuriste (Fleurs Sophie)	35.09 \$
230374	Hebdo Charlevoisien (avis public déneig.)	128.83 \$
230375	Services Info-com (achat ordinateur)	2 120.43 \$
230376	Françine Duchesne (Paie sem. 08-09)	253.45 \$
230377	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 08-09)	253.45 \$



N° de résolution
ou annotation

230378	Israël Savard (Paie sem. 08-09)	142.59 \$
230379	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 08-09)	253.45 \$
230380	Clément Savard (Paie sem. 08-09)	94.89 \$
230381	Manon Simard (Paie sem. 08-09 Frais dép. colloque)	514.83 \$
230382	Florent Morneau (Paie sem. 18-08)	137.14 \$
230383	Françine Duchesne (Paie sem. 15-09)	253.45 \$
230384	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 15-09)	253.45 \$
230385	Israël Savard (Paie sem 15-09)	253.45 \$
230386	Marie-Alice Therrien (Paie sem. 15-09)	253.45 \$
230387	Clément Savard (Paie sem. 15-09)	109.01 \$
230388	Manon Simard (Paie sem. 15-09)	322.27 \$
230389	Petite caisse	68.42 \$
230390	Françine Duchesne (Paie sem. 22-09)	253.45 \$
230391	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 22-09)	253.45 \$
230392	Savard Israël (Paie sem. 22-09)	253.45 \$
230393	Marie-Alice Therrien Paie sem. 22-09)	253.45 \$
230394	Clément Savard (Paie sem. 22-09)	139.54 \$
230395	Manon Simard (Paie sem. 22-09)	322.27 \$
230396	Françine Duchesne (Paie sem 29-09)	253.45 \$
230397	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 29-09)	253.45 \$
230398	Israël Savard (Paie sem. 29-09)	253.45 \$
230399	Marie-Alice (Paie sem. 29-09)	253.45 \$
230400	Manon Simard (Paie sem. 29-09)	322.27 \$
230401	Clément Savard (Paie sem. 29-09) & BMR	99.66 \$
230402	L'Année Internationale Francophone	60 000.00 \$
230403	SAQ (Vin 100 ^{ième})	266.40 \$
230404	Coop Alimentaire Bsc	44.27 \$
230405	Équipement GMM Inc.	52.86 \$
230406	Commission Scolaire Charlevoix loyer 09-03)	220.00 \$
230407	Dicom Express (envoi)	45.48 \$
230408	Service Info-com (Port imprimante)	31.06 \$
230409	Laboratoire LCQ (test eau)	131.13 \$
230410	Epicerie Joseph Laprise	50.71 \$
230411	Savard Lise (salon funér)	75.00 \$
230412	Alarmes & Instecteurs Charlevoix	368.89 \$
230413	Les Editions Juridique FD	87.74 \$
230414	P.G. Système (installation logiciel)	345.08 \$
230415	Francine Duchesne (Paie sem. 06-10)	253.45 \$
230416	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 06-10)	253.45 \$
230417	Israël Savard (Paie sem. 06-10)	253.45 \$
230418	Marie-Alice Therrien (Paie sem 06-10)	253.45 \$
230419	Clément Savard (Paie sem. 06-10)	205.84 \$
230420	Manon Simard (Paie sem 06-10)	442.80 \$
230421	Annulé	-----
230422	Pièces d'autos Deschesne	1 032.85 \$
230423	MRC de Charlevoix-Est	2 250.00 \$
230424	Municipalité Tadoussac (Pompier)	320.00 \$
230425	Ministère des Finances du Québec	8 642.00 \$
230427	Transport PEL & Fils (ordures & 10%)	6 614.00 \$

Total : \$ 94 140.68

5. Correspondance

Charles-Auguste Savard : Recommandé dommage refoulement d'égout
Cabinet du Lieutenant Gouverneur Général : Remerciement
Association des Membres de l'ordre National du Mérite : Félicitations



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-120

6. Octroi contrat déneigement

Suite à l'ouverture des soumissions de déneigements ayant eut lieu le mardi le 30 septembre à 14 h00 , le résultat étant les suivant :

Les Entreprises de Déneigement G.D.enr.	50 835.00 \$
Yves Poitras Service.	32 433.45 \$

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Richard Gaudreault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine accorde le contrat de déneigement au plus bas soumissionnaire soit Yves Poitras Service au montant de 32 433, 45\$ taxes incluses pour les années 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006. Que le devis une fois signé par les parties servira de contrat.

7. Varia

a) Vin d'honneur 100ième

Résolution # 3-121

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine paie 2 X 20 litres de vin au Comité Culturel dans le cadre du souper pour le 100^{ième} anniversaire en octobre.

8. Période de questions

9. Clôture de la réunion

Résolution # 3-122

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 20.


Albert Boulianne, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

10^e jour du mois de novembre 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Mot de bienvenue par Madame Odile Imbeault aux nouveaux élus

3. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-123

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 6 octobre 2003

Résolution # 3-124

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 6 octobre 2003 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-125

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230426	annulé	-----
230427	Transport P.E.L (ordures 08-03-10-03 & 10%)	6 614.00 \$
230428	Francine Duchesne (Paie sem. 13-10)	253.45 \$
230429	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 13-10)	253.45 \$
230430	Israël Savard (paie sem. 13-10)	253.45 \$
230431	Marie-Alice Therrien (paie sem. 13-10)	253.45 \$
230432	Clément Savard (paie sem 13-10)	109.01 \$
230433	Manon Simard (paie sem 13-10) & élections	555.78 \$
230434	Jennifer Durocher (élections)	266.00 \$
230435	Patricia Ouellet (élections)	88.11 \$
230436	Valérie Savard (élections)	88.11 \$
230437	Martin Guérin Enr. (Électricité Place du Village)	2 749.10 \$
230438	Société Canadienne des postes (Timbres)	55.22 \$
230439	Clément Savard (paie sem. 20-10)	322.27 \$
230440	Denis Bouchard (frais dép.MRC	45.00 \$
230441	Manon Simard (paie sem. 20-10)	318.93 \$
230442	Albert Boulianne (rém. Maire)	2 070.00 \$
230443	Gérard Foster (rém. conseil)	690.00 \$
230444	Pierre Lacelle (rém. conseil)	690.00 \$
230445	Marie-Ange Poitras (rém. conseil)	690.00 \$
230446	Richard Gaudreault (rém. conseil)	690.00 \$
230447	Poitras Rosaire (rém. conseil)	690.00 \$
230448	Clément Savard (Paie sem. 27-10)	87.64 \$
230449	Manon Simard (Paie sem 27-10 & élections)	307.06 \$



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

230450	Imbeault Odile (Rém. conseil)	690.00 \$
230451	Jennifer Durocher (élections)	138.75 \$
230452	Alarmes Extincteurs Charlevoix	208.37 \$
230453	Magasin Brouillard (asphalte)	22.98 \$
230454	Cain, Lamarre, Casgrain Wells	254.13 \$
230456	Coop alimentaire BSC	30.35 \$
230458	Les Editions Juridiques FD (F. & bulletins)	927.23 \$
230459	Les Editions Juridiques FD (Form.)	16.79 \$
230461	Journal Hebdo Charlevoisien (avis public)	167.47 \$
230462	Réal Huot Inc. (Pièces bornes)	92.56 \$
230463	Service Info-com (imprimante & vérif USB)	74.64 \$
230465	Laboratoire LCQ (analyse d'eau)	116.18 \$
230467	Mario Asselin (ménage)	80.00 \$
230468	Pièces d'autos Deschenes (pièces)	206.05 \$
230471	Commission Scolaire Charlevoix (loyer 10-03)	220.00 \$
230476	PG Système (Renouvellement 2004)	2789.13 \$
230480	Dicom Express (frais de poste)	34.30 \$

Total : \$ 23 902.48

6. Correspondance

7. Rapport du maire 2003

RAPPORT DU MAIRE 2003

En vertu de l'article 955 du Code municipal, je vous fais le présent rapport financier sur la situation financière de la municipalité. Au début de la présente année, la situation était la suivante:

1. L'actif à court terme constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des subventions à recevoir totalisaient la somme de 93 552 \$ au 31 décembre 2002. Les immobilisations totalisaient la somme de 940 466 \$.

2. Le passif à court terme à savoir: les comptes à payer, les revenus reportés ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 222 445 \$ au 31 décembre 2002. Le passif étant aussi constitué des subventions reportées de 332 551 \$ et de la dette à long terme qui se chiffrait à 179 600 au 31 décembre 2002.

3. Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2002, un surplus accumulé de 34 345 \$, des réserves financières et fonds réservés de 25 087 \$, des montants à pourvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 419 590 \$.

4. Prospectives de l'année 2003

Dans l'ensemble, pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires adoptées en début d'année sont respectées.

Au cours de la présente année, la municipalité a eu un projet de vingt-trois semaines du Centre local d'emploi (CLE) (4 employés) afin de faire des améliorations dans le village et nous avons fait une partie des travaux de la Place du Village. Nous avons aussi eut deux (2) projets de Placement Carrière-Été pour l'embauche d'étudiants à l'accueil et au stationnement. La réalisation des Fêtes du 400^{ième} s'est bien déroulé.



N° de résolution
ou annotation

5. Évaluation

Le rôle triennal pour les années 2003-2004-2005 déposé le 29 août 2002 a augmenté notre valeur foncière à 8 680 600 \$. Les modifications effectuées font que notre rôle 2002 est à 8 790 000 \$.

6. Contrats

La Municipalité a un nouveau contrat de 3 ans pour l'entretien des rues municipales et a conclu une entente avec la Municipalité de St-Siméon l'enlèvement et de transport des déchets qui s'ajoute à l'entente avec le Village de St-Siméon pour utiliser son site d'enfouissement des déchets.

7. Rémunération des élus

La rémunération des élus se détaille pour l'année 2003 comme suit :

- Conseillers	1 380\$
- Maire	4 140\$

8. Orientation 2004

Dans les semaines qui suivent j'analyserai la situation et les montants alloués pour chaque poste de La Municipalité afin d'étudier les différents programmes gouvernementaux. Mes objectifs vont dans le sens du développement en vue que les gens viennent s'établir chez nous.

9. Conclusion

L'état actuel des dépenses nous permet de prévoir un léger surplus des revenus sur les dépenses.

8. Signatures

Résolution # 3-126

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise le maire Jacques Martin à signer tous les documents, effets, chèques relatifs à l'administration régulière de la Municipalité. Qu'en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la part du maire le maire suppléant pourra signer les dits documents. Que toutefois ces chèques ou autres documents doivent être contresignés par la secrétaire-trésorière

9. Subvention Programme voirie locale 2003-2004

Résolution # 3-127

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault et résolu unanimement, de mandater Monsieur Gérard Foster à s'occuper du Projet Notre-de L'Espace et dans le cadre de la subvention voirie locale 2003-2004.

10. Opérateur d'eau potable

Résolution # 3-128

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault et résolu unanimement, d'inscrire Richard Gaudreault à la formation d'opérateur d'eau potable relative à l'article 44 du règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) qui entrera en vigueur en juin 2004 pour un coût approximatif de 4 000\$ et de mandater le maire ou la secrétaire-trésorière à signer les ententes avec Emploi-Québec

11. Lettre d'intention Mutuelle des Municipalités

Résolution # 3-129

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de mandater la secrétaire-trésorière à signer la lettre d'intention donnant son appui à la constitution de La Mutuelle et qu'elle a l'intention d'en devenir membre et de transiger ses affaires d'assurances avec cette mutuelle à des conditions comparables aux conditions de l'année en cours



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-13

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

12. Adjudication renouvellement d'emprunt

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire de l'Estuaire pour son emprunt de 179 600,00 \$ par billet en vertu de son règlement # 66 échéant en série de 5 ans comme suit :

21 novembre 2004	4,595 %	8 600
21 novembre 2005	4,595 %	9 100
21 novembre 2006	4,595 %	9 400
21 novembre 2007	4,595 %	9 900
21 novembre 2008		142 600

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

13. Concordance des règlements d'emprunt

Attendu que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine se propose d'emprunter par billets un montant total de 179 600,00 \$, en vertu du Règlement d'emprunt # 66;

Attendu qu'il serait avantageux pour la Municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Madame Maire-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras et résolu unanimement, que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

Que les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier (trésorier) ;

Que les billets seront datés du 21 novembre 2003;

Que les billets porteront un taux d'intérêt non supérieur à 15 %, payable semi-annuellement;

Que les **billets**, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2004	8 600
2005	9 100
2006	9 400
2007	9 900
2008	10 300
2009	132 200

pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par **billets** pour un terme plus court que le terme prévu dans le (les) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans (à compter du 21 novembre 2003) en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro : 66, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.



N° de résolution
ou annotation

14. Entente inter-municipale cueillette des ordures

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras , appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, de mandater le maire et la secrétaire-trésorière à signer le protocole entente inter-municipale avec la Municipalité de St-Siméon concernant la cueillette des ordures. La cueillette se fera à raison d'une (1) fois par semaine soit les jeudis, du 16 septembre au 14 juin et deux (2) fois semaine, soit les lundis et les jeudis, du 15 juin au 15 septembre.

15. Réclamation Johanne Savard

Il est proposé par Madame Odile Imbeault , appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, d'effectuer le paiement à Lombard Canada suite au règlement de la réclamation de Johanne Savard soit 50% du coût de la réclamation pour un montant de 421.19\$.

16. Approbation schéma couverture de risque

Schéma de couverture de risques incendie Avis de la municipalité de Baie-Ste-Catherine

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 8 de la Loi sur la sécurité incendie (2000, Chapitre 20) obligeant les MRC à établir, en conformité avec les orientations déterminées par le ministre, un schéma de couverture de risques destinés à déterminer, pour tout leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a procédé, en conformité avec les dispositions de l'article 14 de cette même Loi, avec l'aide du chargé de projet en sécurité incendie et du Comité de sécurité incendie à un recensement et une évaluation des risques, des moyens, des mesures et des ressources et que par la suite elle a soumis dans un document les objectifs de protection optimale ainsi que les stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi susmentionnée, donnent leur avis à l'autorité régionale (MRC) sur ces propositions en faisant, notamment, mention des impacts de celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport de protection optimale (document de consultation auprès du conseil des maires et des conseils municipaux) préparé en date du 28 octobre 2003 et qu'il a reçu les informations pertinentes lors d'une rencontre informelle tenue à Baie-Ste-Catherine le 7 novembre 2003;

EN CONSÉQUENCE,

il est dûment proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault et résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Baie-Ste-Catherine adopte par la présente, les objectifs de protection optimale présentés dans le document ayant pour titre : "Rapport de protection optimale", constituant l'avis requis en vertu des dispositions de l'article 15 de la Loi sur la Sécurité publique; les commentaires à propos de chacun des objectifs peuvent être consignés dans le document «Avis de la municipalité de Baie-Ste-Catherine concernant les objectifs de protection optimale»

Résolution # 3-134



N° de résolution
ou annotation

QUE le Conseil de la municipalité de Baie-Ste-Catherine demande au ministère de la Sécurité publique de prévoir un programme d'aide financière afin de supporter les investissements prévus dans le cadre de la mise en œuvre des actions planifiées dans le cadre du projet de schéma de couvertures de risques en sécurité incendie.

QUE ce document reproduit aux présents sous l'annexe _____ soit transmis au Conseil de la MRC, conformément aux dispositions de la loi.

Résolution # 3-135

17. Mise en demeure M. Charles Auguste Savard

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, de faire parvenir une lettre niant toutes responsabilités des faits mentionnés dans la demande de réclamation de Monsieur Charles-Auguste Savard.

Résolution # 3-136

18. Mise en demeure Les Entreprises G.D. Enr.

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, de répondre à la mise en demeure de la firme d'avocats Aubin Girard Côté pour Les déneigements G.D Enr. que conformément à la volonté du Conseil municipal le contrat a été attribué au plus bas soumissionnaire soit Yves Poitras Service

Résolution # 3-137

19. Dossier André Boulianne

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le Conseil Municipal mandate M. Julien Lavoie et M. André Tremblay, inspecteurs afin de signer toutes infractions la Municipalité dans le dossier André Boulianne pénales au nom de la Municipalité

20. Varia

Aucun point au varia

21. Période des questions

Résolution # 3-138

22. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 20.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

1^{er} jour du mois de décembre 2003. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 10 novembre 2003

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 10 novembre 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230455	Clément Savard (Paie sem du 10-11)	50.73 \$
230457	Doris Laprise (Élections)	191.25 \$
230460	Gilbert Dufour (Élections)	136.00 \$
230464	Jennifer Durocher (Élections)	201.55 \$
230466	Marie-Anna Asselin (Élections)	118.00 \$
230469	Manon Simard (Paie sem 10-11 & Élection)	492.11 \$
230470	Suzie Hovington (Élections)	160.50 \$
230472	Valérie Savard (Élections)	118.00 \$
230473	Clément Savard (Paie sem. 17-11 & Dépl.	165.11 \$
230474	Odile Imbeault (Fr Dépl. MRC)	66.76 \$
230475	Petite Caisse	69.83 \$
230477	Manon Simard (Paie sem 17-11)	318.93 \$
230478	Lombard Ass. (Paiem. Récl Joan Savard)	421.19 \$
230479	Roger Savard (Remb. Factures)	47.10 \$
230481	Clément Savard (Paie sem 24-11)	80.86 \$
230482	Manon Simard (Paie sem. 24-11)	318.93 \$
230483	Albert Boulianne (Rem. Fr déplac)	97.20 \$
230484	Sophie Antaya (Paie sem. 09-12)	391.58 \$
230485	CRSBP (Bibliothèque municipale)	21.99 \$
230486	Commission Scolaire Charlevoix (loyer 11-03)	220.20 \$
230487	Coopérative Alimentaire BSC	28.39 \$
230488	Réal Huot Inc. (Pièces)	165.78 \$
230489	Imprimerie Charlevoix(Fourn. & encre fax)	98.67 \$



N° de résolution
ou annotation

230490	Laboratoire LCQ (Analyse eau)	60.96 \$
230491	Savard Lise (Ent. Salon funéraire)	75.00 \$
230492	Mun. St-Siméon (Secrét&voirie)	300.00 \$
230493	Stelem (Antigel pour bornes)	80.52 \$
230494	Mun. St-Siméon (Cueillette ordure 11-03)	2 166.66 \$
230495	Wilson & Lafleur Ren Code muni	50.83 \$
230496	Yves Poitras Service (dénégement 11-03)	1 558.50 \$

Total : 7 925.85 \$

5. Correspondance

6. Réforme Publicité Foncière

Résolution # 3-142

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras , appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine mandate la MRC de Charlevoix-Est aux fins de préparer et transmettre à la Direction générale du Registre foncier du Ministère des Ressources naturelles, la liste des lots et de son territoire, dans le cadre de la réforme de la publicité foncière.

7. Embauche Pompiers

Résolution # 3-143

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine procède à l'embauche de 3 nouveaux pompiers soient : André Asselin, Pierre Bouchard et Sébastien Savard, ainsi qu'à leur inscription pour la formation du module 4 par la firme Educ-Expert.

8. Soumission Appareil Respiratoire

Résolution # 3-144

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'autoriser le Service des incendies de Baie-St-Catherine de déposer une soumission à la Société des Traversiers du Québec pour l'achat d'appareil respiratoire (4).

9. Délayage bornes fontaines

Monsieur le maire lance un appel à la population demandant 2 (deux) personnes intéressées pour le déblayage des bornes fontaines.

10. Signature Contrat de refinancement d'emprunt

Résolution # 3-145

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine mandate le maire et la secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs au refinancement d'emprunt avec La Caisse Populaire de l'Estuaire.

11. Assurance Œuvre Commémorative.

Résolution # 3-146

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster , et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise à assurer l'Œuvre Commémorative selon les termes du contrat signé avec Monsieur Pierre Bourgeault lors de la cessation de celle-ci et ce pour un coût annuel de 640\$.



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 3-148

12. Boîte Vocale .

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras , et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise l'ajout d'une boîte vocale au système téléphonique au coût de 50\$ d'adhésion et de 7,00\$/mois.

13. Adhésion MMO .

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BAIE-STE-CATHERINE
M.R.C. DE CHARLEVOIX-EST

ADHESION A TITRE DE MEMBRE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITES DU QUEBEC

CONSIDÉRANT QUE l'Inspecteur général des institutions financières, à la demande du ministre des Affaires municipales, a délivré des lettres patentes pour constituer la Mutuelle des municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

EN CONSÉQUENCE,

MONSIEUR GÉRARD FOSTER PROPOSE

APPUYÉ PAR:

MADAME MARIE-ANGE POITRAS

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

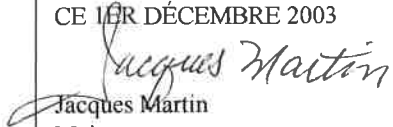
QUE la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant la Mutuelle en vertu des articles 711.2 et suivants du *Code municipal du Québec* et 465.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE la municipalité verse une somme de 100 \$ pour acquitter la contribution annuelle;

QUE la municipalité contracte ses assurances avec la Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée du Novembre 2003;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

ADOPTÉE À BAIE-STE-CATHERINE
CE 1ER DÉCEMBRE 2003


Jacques Martin
Maire


Manon Simard
Secrétaire-trésorier



N° de résolution
ou annulation
Résolution # 3-149

Résolution # 3-150

Résolution # 3-151

14. Comité développement

Monsieur le Maire donne un compte-rendu du dossier sur le Comité développement

15. Plainte

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que seul les plaintes écrites et signées seront traitées par le Conseil municipal.

16. Avis de motion Prévisions budgétaires 2003

Monsieur Rosaire Poitras donne un avis de motion pour les prévisions budgétaires 2004.

17. Pro-maire

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, de nommer Madame Marie-Ange Poitras comme pro-maire pour une période de 3 mois.

18. Varia

a) RIDESCE

Madame Odile Imbeault nous expose un compte-rendu de la réunion tenue à la MRC de Charlevoix-Est concernant la RIDESCE (collecte sélective)

19. Période de questions

20. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 05.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

17^e jour du mois de décembre 2003. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et Messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras, et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Prévisions budgétaires 2004

RÈGLEMENT # 106-03

Ayant pour objet d'établir les Prévisions budgétaires de l'année financière 2004 et de fixer les taux de taxe foncière et la tarification pour les services d'aqueduc et égouts et d'ordures.

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU qu'en vertu des articles 263 et 266 de la Loi sur la fiscalité municipale, le Ministère des Affaires municipales a adopté un règlement permettant le paiement des taxes foncières en trois (3) versements dont le second ne peut être exigé avant le 01 juillet;

ATTENDU que le Conseil municipal de Baie-St-Catherine a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentiel au maintien des services municipaux;

ATTENDU qu'un avis de motion de ce présent budget a été donné à la séance régulière du 1^{er} décembre 2003.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le règlement # 106-03 soit adopté et que le Conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit:

ARTICLE 1 DÉPENSES

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière de 2004 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir:

Administration générale	96 925 \$
Sécurité publique	38 119 \$
Transport	24 080 \$
Hygiène du milieu	55 800 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	10 241 \$
Loisirs et culture	1 210 \$
Frais de financement	18 300 \$
et affectations:	

Résolution # 3-152

Résolution # 3-153



N° de résolution
ou annulation

Fonds de roulement	3 200 \$
Réserve incendie	5 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	252 895 \$

ARTICLE 2 RECETTES

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes:

Recettes spécifiques	9 800 \$
Autres recettes de sources locales	38 410 \$
Taxe aqueduc et égouts	31 140 \$
Taxe ordures	8 220 \$
Taxe spéciale	11 695 \$
Tenants lieu de taxes provinciaux	9 800 \$
Affectation surplus d'exercice (transfert)	21 800 \$
Affectation du surplus non affecté	

Recettes basée sur la taxe foncière générale	
Immeubles imposables	124 883 \$
Immeubles du gouvernement fédéral	6 947 \$

TOTAL DES RECETTES: 252 895 \$

ARTICLE 3 TAUX DE TAXES

Ce conseil décrète l'imposition d'un taux de base applicable à la catégorie résidentielle et différents taux particuliers pour chacune des catégories décrites ci-dessous, lesquels taux ne sauraient être inférieurs au taux de base. S'ajoutent au taux de base et/ou aux taux particuliers, les tarifs de compensation applicables à chacune des catégories pour les différents services offerts par la Municipalité pour l'année 2004, savoir :

3.1 Taux de base applicable à la catégorie résidentielle

Un taux de base de 1,35 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation est imposé sur tout immeuble ou partie d'immeuble résidentiel et sur tous les terrains vagues non desservis. Cette taxe constitue la taxe résiduelle.

3.2 Taux particulier applicable sur les immeubles non résidentiels

Un taux de 1,75 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation est imposé sur tout immeuble ou partie d'immeuble inscrit à l'annexe du rôle d'évaluation à titre d'immeuble non résidentiel.

3.3 Taux particulier applicable sur les immeubles industriels

Un taux de 1,75 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation est imposé sur tout immeuble ou partie d'immeuble inscrit à l'annexe du rôle d'évaluation à titre d'immeuble industriel et/ou commercial



N° de résolution
ou annotation

ARTICLE 4 TAXATION AQUEDUC ET ÉGOUTS

Pour l'année financière 2004, les tarifs de compensation d'aqueduc et d'égouts sont fixés de la façon suivante:

Usagers résidentiels	250.00 \$ par unité de logement
Piscine	75.00 \$
Usagers commerciaux	
Tarif de base :	250.00 \$
1-Dépanneur	250.00 \$
2-Boulangerie	250.00 \$
3-Boutique	250.00 \$
4-Casse-croûte, restaurants, cafés, bars, salle à manger, etc.	250.00 \$
plus 5.00 \$ par place de restauration	
5-Garage	250.00 \$
6-Camping	250.00 \$
plus 7.50 \$ par emplacement	
7-Salon de coiffure	250.00 \$
8-Épicerie	250.00 \$
9- Auberges, hôtels, motels, maisons de chambres, B & B, etc.	250.00 \$
plus 10.00 \$ par unité pouvant être louée au public	

ARTICLE 5 TAXATION ORDURES

Pour l'année financière 2004, les tarifs de compensation des ordures sont fixés de la façon suivante:

Usagers résidentiels	105.00 \$ par unité de logement
Usagers desservis par St-Siméon (paroisse)	75.00 \$ par unité de logem

Usagers commerciaux Tarif de base : 100.00 \$

1-Dépanneur	100.00 \$
plus 50.00 \$	
2-Boulangerie	100.00 \$
3-Boutique	100.00 \$
4-Casse-croûte, restaurants, cafés, bars, salle à manger, etc.	100.00 \$
plus 50.00 \$ pour 1 à 49 places	
plus 75.00 \$ pour 50 à 99 places	
plus 100.00 \$ pour 100 à 149 places	
plus 125.00 \$ pour 150 à 199 places	
5-Garage	100.00 \$
6-Camping	100.00 \$
plus 50.00 \$ pour 1 à 49 emplacements	
plus 100.00 \$ pour 49 à 100 emplacements	
7-Salon de coiffure	100.00 \$
8-Épicerie	100.00 \$
plus 100.00 \$	
9- Auberges, hôtels, motels, maisons de chambres, B & B, etc.	100.00 \$
plus 25.00 \$ pour 1 à 9 unités pouvant être louée au public	
plus 50.00 \$ pour 10 à 19 unités pouvant être louée au public	
plus 75.00 \$ pour 20 à 29 unités pouvant être louée au public	
plus 100.00 \$ pour 30 à 39 unités pouvant être louée au public	
plus 125.00 \$ pour 40 à 49 unités pouvant être louée au public	
plus 150.00 \$ pour 50 à 59 unités pouvant être louée au public	
10- Quai des traversiers (STQ)	1 300.00 \$
11- Quai des croisières (Parc marin)	3 000.00 \$
12- Pointe-Noire	1 000.00 \$



N° de résolution
ou annulation

Imprimerie CCL (418) 683-2176 / 1-800-463-4576 — M-104

ARTICLE 6 TAXATION COLLECTE SÉLECTIVE

Pour l'année financière 2004, les tarifs pour la taxe de collecte sélective sont fixés selon le tableau de la quote-part 2004 de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine qui est à l'annexe A.

ARTICLE 7 TAXE SPÉCIALE

Pour l'année financière 2004, les tarifs pour la taxe spéciale sont fixés de la façon suivante:

60.00 \$ par propriétaire du 159 route 138 au 643 route 138, incluant la rue Leclerc.

ARTICLE 8 DÉFINITIONS

Nouvelle catégorie : toute nouvelle catégorie d'immeuble non prévue par le présent règlement pourra se voir appliquer un tarif pour le montant des taxes par résolution du conseil municipal.

ARTICLE 9 ÉTABLISSEMENT MIXTE

Lorsqu'une propriété est employée pour diverses catégories de commerces par la même entité commerciale, le tarif applicable est, celui de base plus les options applicables (ex : chambre + place de restauration ou résidence + commerce).

ARTICLE 10 PAIEMENT PAR VERSEMENT

Le Conseil décrète que la taxe foncière sera payable en trois versements, le premier étant dû trente (30) jours après l'envoi du compte de taxes, représentant 33 1/3 % du montant total, le second versement, le deux (2) juillet représentant 33 1/3 % et le troisième versement, le 1^{er} septembre, représentant 33 1/3 %. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant 300.00 \$ pour chaque unité d'évaluation. Il est de plus décrété que les taxes de services soient incluses dans le calcul de l'application du paiement par trois (3) versements.

Tout contribuable qui ne paierait pas son second versement à terme perdrait le privilège du troisième. Le solde de ses taxes serait alors exigible immédiatement et en totalité.

ARTICLE 11 INTÉRÊTS

Le taux d'intérêt sur les taxes impayées et les comptes en souffrance sera de quinze pour cent (15 %) annuellement (soit 1.25 % mensuellement) et devient exigible à l'échéance de chacun des comptes de taxes. L'intérêt est calculé quotidiennement.

ARTICLE 12 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

4. Période de questions

5. Clôture de la réunion

Résolution # 3-154

Madame Marie-Ange Poitras propose la levée de la séance à 19 h 10.

Jacques Martin
Jacques Martin, maire

Marianne Lussier
Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

12^e jour du mois de janvier 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras, et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 3-155

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière du 1 décembre et de la séance spéciale du 17 décembre 2003

Résolution # 3-156

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 1 décembre et de la séance spéciale du 17 décembre 2003 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 3-157

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230497	Clément Savard (Paie sem-01-12)	65.43 \$
230498	Manon Simard (Paie sem-01-12)	318.93 \$
230499	S.T.Q. (app. Resp. 4)	2 760.60 \$
230500	Clément Savard (Paie sem 09-12)	72.30 \$
230501	Manon Simard (Paie sem 09-12)	312.25 \$
230502	Manon Simard (Remb facture)	26.87 \$
230503	Sophie Antaya (Paie sem 17-12)	309.79 \$
230504	Clément Savard (Paie sem 15,22&29-12)	189.31 \$
230505	Manon Simard (Paie sem 15,22&29-12)	936.75 \$
230506	Clément Savard (Paie sem 03-01)	114.05 \$
230507	Jean-Marc Hovington (Paie sem.20-12)	22.33 \$
230508	Israel Savard (Paie sem 20-12)	22.33 \$
230509	Manon Simard (Paie sem 03-01 & F.Remb.)	361.51 \$
230510	Albert Boulianne (frais remb)	57.48 \$
230511	Bureau en gros (fournitures)	61.39 \$
230512	Cain, Iamarre (Avocats)	1 296.82 \$
230513	Resto Chant Martin (Repas pompiers)	70.00 \$
230514	Clément Savard (Paie sem. 10-01)	249.57 \$
230515	COMUR Charlevoix-est	100.00 \$



N° de résolution
ou annulation

230516	Coop Alimentaire BSC	30.80 \$
230517	Dicom (Frais envoi)	58.01 \$
230518	EducExpert (Form.Pompiers)	898.02 \$
230519	La Malbaie Fleuriste (Fleurs Curé)	86.27 \$
230520	Réal Huot (Pièces)	205.34 \$
230521	Imprimerie Charlevoix (fournit)	45.89 \$
230522	Service InfoCom (Informatique)	93.16 \$
230523	Laboratoire LCQ (analyse eau)	55.21 \$
230524	Joseph Laprise (Épicerie)	64.84 \$
230525	Mario Asselin (Ent.mén)	180.00 \$
230526	Manon Simard Paie sem 10-01)	320.61 \$
230527	Mun. St-Siméon (ordures 12-03)	2 166.57 \$
230528	F.Q.M (cottisation)	513.30 \$
230529	Yves Poitras (dénéigement) 12-03	1 731.66\$
230530	Petite Caisse	71.07 \$
230531	Com. Scolaire Charl. (loyer 12-03)	220.20 \$
230540	ADMQ (Cotisation)	431.56 \$

Total : 18 763.27 \$

5. Correspondance

Lettre démission M. Clément Savard
Biblio (Centre régional de services aux bibliothèques publiques)
Maison Plaisir de vivre du grand Charlevoix (Demande aide financière)

6. Signature projet de convention 2004 services juridiques

Résolution # 3-158

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine retienne les services professionnels de la Société d'avocats Cain, Lamarre, Wells comme conseillers juridiques pour une période de douze (12) mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004, pour des honoraires fixés à 100\$ (1 200\$/an).

7. Extension des limites municipales dans l'eau

Résolution # 3-159

Extension des limites municipales dans l'eau (le fleuve St-Laurent): approbation de la démarche entreprise par la MRC de Charlevoix-Est pour les municipalités de St-Irénée, La Malbaie, St-Siméon, et Baie-Ste-Catherine)

Considérant la résolution 03-09-06 de la MRC de Charlevoix-Est adoptée le 30 septembre 2003 relativement à l'extension des limites municipales dans l'eau des municipalités de St-Irénée, La Malbaie, St-Siméon et Baie-Ste-Catherine;

Considérant que l'Etude d'avocats Heenan Blaikie (Me Pierre Bellavance, avocat) a été mandaté par la MRC relativement à l'extension des limites municipales dans l'eau des municipalités de St-Irénée, La Malbaie, St-Siméon et Baie-Ste-Catherine;

Considérant qu'il y a lieu pour la Municipalité de Baie-Ste-Catherine d'étendre ses limites municipales dans l'eau (le fleuve St-Laurent);

Considérant les articles 200 à 209 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre O-9);

Considérant l'appel d'offre transmis le 9 octobre 2003 par la MRC de Charlevoix-Est aux arpenteur-géomètres du territoire de la MRC pour la réalisation d'un plan et une description technique visant l'extension des limites dans l'eau des municipalités de St-Irénée, La Malbaie, St-Siméon et Baie-Ste-Catherine;



N° de résolution
ou annotation

Considérant que le plus basse soumission retenue est celle de M Sylvain-Marc Bélanger arpenteur-géomètre, pour un montant de 3500.00\$ plus taxes, soit 850.00\$ par municipalité;

Considérant qu'il y a lieu que les règlements à adopter par la municipalité et la procédure soit supervisé par une Étude d'avocats;

En conséquence, il est proposé par Madame Odile Imbeault appuyée par Monsieur Pierre Lacelle et résolu unanimement d'approuver la démarche entreprise par la MRC de Charlevoix-Est visant l'extension des limites municipales dans l'eau (le fleuve St-Laurent), soit :

- 1) de défrayer les coûts de 850.00 plus taxes (plan et description technique) pour la municipalité;
- 2) de défrayer les coûts qui seront facturés par la firme Heenan Blaikie (Pierre Bellavance, avocat) à la MRC de Charlevoix-Est au prorata des quatre municipalités participantes (St-Irénée, la Malbaie, St-Siméon, Baie-Ste-Catherine) à la démarche effectuée par la MRC et ce à la conclusion du dossier.

8. Mise en demeure Monsieur Charles-Auguste Savard

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le Conseil municipal conteste la mise en demeure de Monsieur Charles Auguste Savard reçue le 5 janvier 2004 par la Cour du Québec, Chambre Civile, Division des petites créances dans le dossier 240-32-000106-034.

9. Subvention Amélioration du Réseau Routier

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux routiers exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 4 957,14\$, conformément aux stipulations du Ministère des transports. Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

10. Avis motion règlement sur l'eau potable 86-99

Madame Odile Imbeault donne un avis de motion sur le règlement sur l'eau potable.

11. Avis motion règlement sur le colportage 90-99

Monsieur Pierre Lacelle donne un avis de motion sur le règlement sur le colportage

12. Signatures Certificat Adjudication Yvon Vézina

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que le conseil municipal mandate le maire, la secrétaire-trésorière et Monsieur Pierre Girard, secrétaire-trésorier de la MRC de Charlevoix-Est à signer devant notaire le certificat d'adjudication dans le dossier M. Yvon Vézina.

13. Lettre Protection Civile enrochement

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, à l'effet qu'une lettre soit envoyée à la Protection Civile pour l'enrochement et que copies conformes soient aussi envoyées au Ministère de l'environnement ainsi qu'au Ministère des transports.

14. Lettre Ministère des transports limite de vitesse appuyée d'une pétition

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, qu'une lettre soit envoyée au Ministère des transports pour procéder dans le dossier de limitation de vitesse et que celle-ci soit appuyée d'une pétition signée par les citoyens de Baie-Ste-Catherine.



N° de résolution
ou annotation

Résolution #3-166

15. Lettre Abbé Robert Simard Séminaire de Chicoutimi

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, qu'une lettre soit envoyée à l'attention de l'Abbé Robert Simard au Séminaire de Chicoutimi ainsi qu'une copie conforme à Mgr Ouellet ayant pour but demander un accès et ce en tout temps à la Pointe-aux-Alouettes.

16. Achat 3 gallons de peinture bureau du Maire

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'autoriser l'achat de 3 gallons de peinture pour repeindre le bureau du Maire, travaux qui seront exécutés par lui-même et que Mario Asselin effectue l'entretien ménager des bureaux municipaux à raison d'une (1) fois semaine.

Résolution #3-167

17. Offre d'emploi employé municipal

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'afficher un offre d'emploi pour le remplacement de Monsieur Clément Savard comme employé de voirie et opérateur d'eau potable.

18. Varia

Résolution # 3-168

a) Recherche bénévole pour la Croix Rouge

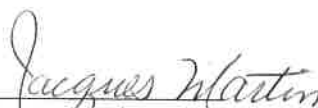
Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, d'ajouter à l'offre d'emploi que la Société de la Croix rouge est à la recherche d'une personne bénévole pour la Municipalité de Baie-Ste-Catherine.

19. Période de questions

Résolution # 3-169

20. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 15.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

2^e jour du mois de février 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras, et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière 12 janvier 2004

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 12 janvier 2004 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230532	Clément Savard (paie sem 17-01)	73.08 \$
230533	Min. Fin. Petites Créances	119.00 \$
230534	Manon Simard (paie sem 17-01)	320.61 \$
230535	Soc. Can. Postes (timbres)	56.37 \$
230536	Israel Savard (paie sem 17-01)	29.77 \$
230537	Annulé	-----
230538	Comm. Scol. Loyer 01-04	220.00 \$
230539	Denis Bouchard (Fr déplac.	45.00 \$
230541	Israel Savard (Paie sem. 24-01)	29.77 \$
230542	Robin Foster Internet Pompier module #4	60.00 \$
230543	Manon Simard (Paie sem 24-01)	320.61 \$
230544	Clément Savard (Paie sem 24-01)	87.97 \$
230545	CRSBP (cotisation biblio 2004)	986.91 \$
230546	Bureau en Gros (fournitures	61.39 \$
230547	Clément Savard (Paie sem 31-01)	80.53 \$
230548	Comm. Scol. Loyer 02-04	220.00 \$
230549	Coopérative Aliment BSC	6.46 \$
230550	Franco Moteurs (Compteurs eau)	252.83 \$
230551	FAQ (Fourniture bureau	179.01 \$
230552	Déneigement GD	25.00 \$
230553	Imp. Charl. (fournitures)	28.16 \$



N° de résolution
ou annulation

230554	Lab LCQ (analyse d'eau)	85.12 \$
230555	Mabec Inc.	27.95 \$
230556	Martin Guérin (fil chauff.)	46.01 \$
230557	MMQ (contribution 2004)	100.00 \$
230558	Manon Simard (paie sem 31-01)	320.61 \$
230559	Annulé	-----
230560	FQM (frais de poste)	34.50 \$
230561	Yves Poitras (dénégement 01-04)	1 731.66 \$
240001	Mun. St-Siméon (ordure 01-04 & dépotoire)	5 666.66 \$
240004	Bernard Gagnon Électrique (ent.lumieres rue)	2 070.45 \$
240005	Pièces d'auto Deschesne (Pieces)	53.33 \$
240011	MRC Collecte sélective	245.89 \$

Total : 13 584,65

5. Correspondance

107-04

6. Avis de motion modifiant règlement sur la période de questions lors des séances du conseil

Madame Odile Imbeault donne un avis de motion modifiant le règlement sur la période de questions lors des séances du conseil

7. Adoption du règlement #86-99 (04)

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné le 12 janvier 2004;

en conséquence,

Résolution # 3-173

il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que le présent règlement soit adopté #86-99 (04) relatif à l'utilisation extérieure de l'eau en cas de pénurie d'eau. L'article 3 du règlement #86-99 « utilisation prohibée » est remplacé par ce qui suit : Il est défendu d'utiliser l'eau potable à des fins d'arrosage, de la lavage de véhicules ou de remplissage de piscines lors de la période d'interdiction. Si des modalités d'utilisation de l'eau ont été prévues, l'utilisateur doit se conformer à ces modalités.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

8. Adoption du règlement #90-99 (04)

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné le 12 janvier 2004;

En conséquence,

Résolution # 3-174

il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le présent règlement soit adopté #90-99 (4) relatif au colportage. L'article 3 du règlement #90-99 « inspecteur municipal » est remplacé par ce qui suit : Le conseil peut charger un inspecteur municipal ou tout agent de la paix pour l'application tout ou en partie du présent règlement.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.



9. Embauche Richard Gaudreault (opérateur eau potable) et son inscription pour sa formation de certification comme opérateur d'eau potable

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que le Conseil municipal retienne la candidature de Monsieur Richard Gaudreault suite à l'offre d'emploi opérateur d'eau potable, étant donné que celui-ci soit le seul à posséder l'expérience nécessaire à suivre la certification afin de respecter les normes gouvernementales qui entreront en vigueur en juin 2004 et ce à un taux fixe de 60\$/semaine, cependant advenant un bris d'aqueduc ou autre nécessitant son intervention celui-ci aura une rémunération supplémentaire.

10. Entretien des bornes fontaines (Denis Bouchard, chef pompier)

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que dorénavant le responsable du déblayage des bornes fontaines soit effectué par le responsable du service incendie de Baie-Ste-Catherine

11. Employé de voirie

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que la municipalité procédera par liste de rappel selon la disponibilité des personnes qui ont postulé pour effectuer les travaux de voiries, étant donné l'impossibilité du conseil municipal de garantir suffisamment d'heures pour combler un poste à plein temps.

13. Pro-Maire

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que Monsieur Gérard Foster soit nommé pro-maire pour une période de 3 mois.

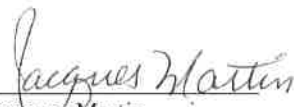
14. Varia

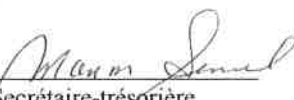
Madame Marie-Ange Poitras nous fait part des remerciements reçus de Madame Diane Tremblay, attachée politique de Monsieur Rosaire Bertrand pour la présence du Conseil municipal lors du Brunch des Fermières dimanche le 1^{er} février dernier honorant les 27 années de Vie Municipale de Monsieur Albert Boulianne.

14. Période de questions

20. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19h50.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

1^{er} jour du mois de mars 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, et Monsieur Guillaume Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-001

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Guillaume Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Adoption des minutes de la séance régulière 2 février 2004

Résolution # 4-002

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 2 février 2004 soient acceptées telles que lues.

4. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-003

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
230562	Clément Savard (paie sem. 07-02)	29.77 \$
230563	Denis Bouchard	60.00 \$
230564	Richard Gaudreault (paie sem. 07-02)	60.00 \$
230565	Manon Simard (paie sem. 07-02)	320.61 \$
240002	Manon Simard (paie sem 14-02)	320.61 \$
240003	Sophie Antaya (paie jan. fév 04)	791.07\$
240004	Bernard Gagnon Électrique	2 070.40 \$
240005	Pièces d'auto Deschenes (Pièces eau)	53.33 \$
240006	Manon Simard (Paie sem 21-02)	320.61 \$
240007	Denis Bouchard	60.00 \$
240008	Société Can. Postes(Timbres)	169.09 \$
240009	Min.Rev. Québec (impôt 2003)	984.27 \$
240010	Rec. Gén. Can. (impôt 2003)	986.91 \$
240011	voir compte à payer 02-04	----- \$
240012	Denis Bouchard	60.00 \$
240013	Labo LCQ (analyse de l'eau)	46.01 \$
240014	BMR (poignée porte municipalité)	45.15 \$
240015	Yves Poitras Service (déneigement 02-04)	1 558.48 \$
240016	Com. Scolaire (loyer 03-04)	220.00 \$
240017	Coopérative BSC (épicerie)	37.89 \$
240018	Denis Bouchard	60.00 \$



N° de résolution
ou annotation

240019	Imprimerie Charlevoix (maillet conseil)	51.71 \$
240021	L.P. Tanguay Ltée	250.76 \$
240022	MRC de Charlevoix-est (quote part)	7 916.50 \$
240023	Pièces d'autos Deschenes (batteries)	13.77 \$
240024	Richard Gaudreault (eau potable)	180.00 \$
240025	Reporté 04-04	-----
240026	Municipalité St-Siméon (Ordures 02-04)	2 166.66 \$
240027	F.Q.M (envoi)	5.19 \$

Total : 15 852.98\$

5. Correspondance

Lette Sûreté du Québec

6. Avis de motion permis d'occupation

Avis de motion est donné par Madame Odile Imbeault pour l'adoption d'un règlement relatif à l'imposition d'un permis au propriétaire ou l'occupant d'une roulotte qui n'est pas devenu un immeuble sur le territoire non organisé de la MRC de Charlevoix-Est

7. Adoption du règlement #107-04

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné le 2 février 2004;

en conséquence,

Résolution # 4-004

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que le présent règlement soit adopté relatif à La régie interne des séances du Conseil municipal de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine No 107-04. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

8. Adoption du plan de mise en œuvre schéma couverture de risque incendie

Résolution # 4-005

Il est proposé par, Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que le Conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre pour le schéma de couverture de risque incendie.

9. Formation des pompiers

Résolution # 4-006

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à utiliser le montant maximal de leur budget 2004 pour la formation des pompiers du service incendie de Baie-Ste-Catherine.

10. Changement de système éclairage des rues

Résolution # 4-007

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que le conseil municipal accepte le projet de remplacement de lumières de rue par un nouveau système à induction magnétique.



N° de résolution
ou annotation
Résolution # 4-009

Résolution # 4-010

Résolution # 4-011

11. Nomination conseiller responsable de la neige

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, de nommer Monsieur Gérard Foster comme conseiller responsable du déneigement.

12. Varia

a) Vente pour non paiement de taxes

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, de faire parvenir à la MRC de Charlevoix-Est la liste des contribuables qui ont des arrérages de taxes afin que la dite Municipalité puisse vendre les immeubles et biens –fonds pour la perspection des dites taxes.

b) Remerciement Monsieur Clément Savard

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foste, et résolu unanimement que le Conseil Municipal fasse parvenir une carte de remerciement à Monsieur Clément Savard pour ses années de services au sein de la municipalité.

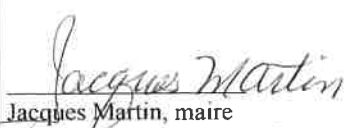
c) Invitation Souper des bûcherons

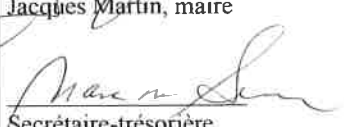
Monsieur Guillaume Poitras invite la population à participer au souper des bûcherons, samedi le 6 mars prochain dans le but d'amasser des fonds pour le Comité de développements de Baie-Ste-Catherine.

13. Période de questions

14. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19h45.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

4^e jour du mois de mars 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 14h00.

SONT PRESENTS: Madame et Messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras, et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Embauche et Formation opérateur d'eau potable

Attendu que la Municipalité doit faire former un opérateur pour respecter les normes gouvernementales;

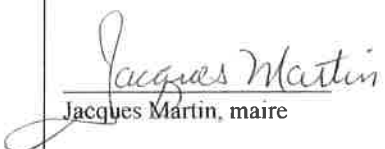
Attendu que les normes entrent en vigueur en juin 2004;

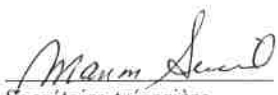
Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le Conseil municipal retienne la candidature de Monsieur Denis Bouchard comme opérateur d'eau potable à un taux fixe de 60\$/semaine et qu'advenant un bris d'aqueduc ou autre nécessitant son intervention celui-ci aura une rémunération supplémentaire.

4. Période de questions

5. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 14h15.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

5^e jour du mois de avril 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras, et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-014

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Guillaume Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière 1^{er} mars et de la séance spéciale du 4 mars 2004

Résolution # 4-015

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 1^{er} mars et de la séance spéciale du 4 mars 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-016

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240020	Jacques Martin (Fr. Déplac)	21.00\$
240025	Manon Simard (Paie Sem.28-02)	320.61 \$
240028	Guillaume Poitras (Fr. déplac. MRC + 2 repas)	70.00 \$
240029	Mario Asselin (Ent. Mén. Janv.Fév.)	200.00 \$
240030	Manon Simard (Paie sem. 06-03)	320.61 \$
240031	Denis Bouchard (Rémun. Pompier)	60.00 \$
240032	Manon Simard (Paie sem. 13-03)	320.61 \$
240033	Denis Bouchard (Rém. pompier)	60.00 \$
240034	PG Système (Fournitures)	136.02 \$
240035	Ministère Revenu Québec (Cotisation emploi)	145.66 \$
240036	Manon Simard (Paie sem. 20-03)	321.61 \$
240037	Sébastien Savard (paie sem 20-03)	212.75 \$
240038	Sébastien Savard (paie sem. 27-03)	222.05 \$
240039	Denis Bouchard (Rém. pompier)	60.00 \$
240040	Jacques Martin (Fr. déplacement)	43.20 \$
240041	Manon Simard (Paie sem. 27-03)	310.45 \$



N° de résolution
ou annotation

240042	Denis Bouchard (Rém. pompier)	60.00 \$
240043	Educ-Expert (formation pompier module 1)	345.08 \$
240044	Équipements GMM Inc. (Télécopieur)	506.11 \$
240045	Jean-Luc Gaudreault (Rém. pompier sortie 19-03)	30.00 \$
240046	Entreprise Déneigement GD (Déglçage)	50.00 \$
240047	John Meunier (Chlore libre)	289.30 \$
240048	Lab. LCQ (analyse eau)	234.65 \$
240049	Mathieu Savard (Rém. pompier sortie 19-03)	30.00 \$
240050	Pierre Bouchard (Rém. pompier sortie 19-03)	30.00 \$
240051	Lise Robitaille (Honoraires adjudication)	542.10 \$
240052	Manon Simard (Paie sem.03-04-10-04 + Férié V.Saint)	679.41 \$
240053	Sébastien Savard (Paie sem. 03-04)	219.01 \$
240054	Mun. St-Siméon (ordures 03-04)	2 166.66 \$
240055	Mun. Tadoussac (Rém. opérateur eau potable)	315.63 \$
240056	F.Q.M. (frais d'envoi)	8.34 \$
240057	Yves Poitras Service (déneigement 03-04)	1 385.32 \$
240058	Bernard Imbeault (paie sem 30-03)	21.47 \$
240059	Comm. Scol. De Charlevoix (loyer 04-04)	220.00 \$
240060	Comm. Scol.3 (Formation opérateur eau potable)	1 995.68 \$
240061	CEXP Boucherville (cartouche encre)	88.55 \$
240062	Serge Dufour (Rém. pompier sortie 19-03)	30.00 \$
240063	Coopérative Alimentaire (Dép. diverses)	99.84 \$
240064	Denis Bouchard (Rém. pompier sortie 19-03)	30.00 \$

Total : 12 190,56\$

6. Correspondance

Lettres Denis Bouchard
Lettre Comité Culturel

7. Adoption du règlement # 108-04

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné le 1^{er} jour du mois de mars 2004;
en conséquence,

Résolution # 4-017

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que le Conseil municipal adopte le règlement relatif à l'imposition d'un permis au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte qui n'est pas devenue un immeuble sur le territoire non organisé de la MRC de Charlevoix-Est No 108-04. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi .

8. Financement éclairage de rue

Résolution # 4-018

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster , appuyé par Monsieur Rosaire Poitras , et résolu unanimement, d'adopter un plan de financement pour le nouveau système d'éclairage de rue pour un montant allant jusqu'à 23 000\$ avec le Centre Financier aux entreprises Caisses Desjardins de Charlevoix pour un taux garanti de 4.95% (2 mois) sur une période de 5 ans.

Résolution #4-019

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement de passer la commande à la firme VFP Éclairage Inc. Afin de débiter les travaux pour le nouveau système d'éclairage de rue de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine.



N° de résolution
ou annotation

Imprimé CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

9. Nomination Chef pompier

Il est proposé par, Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que le Conseil Municipal accepte la nomination du nouveau chef pompier Monsieur Robin Foster, son premier lieutenant Monsieur Mathieu Savard ainsi que le second lieutenant Monsieur Jean-Luc Gaudreault pour le service incendie de Baie-Ste-Catherine.

10. Remplaçant Denis Bouchard opérateur d'eau potable

Résolution # 4-021

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par madame Imbeault, et résolu unanimement, de ratifier l'inscription de Monsieur Sébastien Savard pour son inscription à la formation d'opérateur d'eau potable.

Résolution #4-022

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, de ratifier l'embauche de Monsieur Sébastien Savard suite à la démission de Monsieur Denis Bouchard comme opérateur d'eau potable étant donné que celui-ci soit le seul à posséder la certification afin de respecter les normes gouvernementales qui entreront en vigueur en juin 2004 et ce à un taux fixe de 60\$/semaine, cependant advenant un bris d'aqueduc ou autre nécessitant son intervention celui-ci aura une rémunération supplémentaire.

11. Protocole entreposage traîneau d'évacuation

Résolution # 4-023

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le traîneau d'évacuation d'urgence soit entreposé à l'Hôtel Baie-Ste-Catherine, que Monsieur Lionel Gionet, Monsieur Gérard Foster et Monsieur Jean-Paul Boulianne soient les premières personnes à être contactées par le 911 advenant une situation d'urgence.

12. Autorisation Sûreté du Québec de circuler sur les terrains municipaux en VTT

Résolution # 4-024

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise la Sûreté du Québec à pouvoir circuler en VTT sur les terrains dont la municipalité est propriétaire et sur les terres publiques pour y faire respecter les lois et se conformer au règlement ainsi que de fournir un document à la Sûreté du Québec à cet effet.

13. Achat d'un télécopieur

Résolution #4-025

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que le conseil municipale autorise l'achat d'un télécopieur chez Équipement GMM Inc. au montant de 506.11\$ taxes incluses.

14. Varia

a) Remerciements

Monsieur Guillaume Poitras remercie au nom du Comité de Développement de Baie-Ste-Catherine les citoyens d'avoir assister à la soirée du 3 avril dernier.

b) Présence du chargé de projet en sécurité incendie sur les lieux des interventions

Résolution #4-026

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie que la présence du chargé de projet en sécurité incendie sur les lieux des interventions.



N° de résolution
ou annotation

e) Subvention entente spécifique

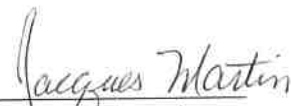
Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement que le Conseil municipal appuie une demande de subvention au niveau de l'entente spécifique concernant le relais d'information touristique et l'aménagement d'une halte routière et l'aménagement d'une halte d'information.

15. Période de question

16. Clôture de la réunion

Résolution # 4-028

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20h20.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annulation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

7ième jour du mois d'avril 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue
au gymnase de l'école St-Firmin à 11 h 30.

SONT PRESENTS: Madame et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume
Poitras, Rosaire Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-029

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange
Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Présentation et adoption des états financiers 2003 et du rapport du vérificateur

Résolution # 4-030

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et
résolu unanimement, que le rapport financier 2003 de la Municipalité de Baie-St-
Catherine soit adopté tel que présenté.

4. Place du Village

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait des travaux sur Place du village en
2003;

CONSIDÉRANT qu'un espace a été réservé pour le Parc marin du Saguenay-St-
Laurent;

CONSIDÉRANT l'argent à être versé pour l'aménagement de l'emplacement de
9 067 \$;

CONSIDÉRANT que le Comité culturel a agi comme intermédiaire dans ce
dossier;

Résolution # 4-031

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile
Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie Ste-Catherine
confirme avoir fait les travaux d'aménagement de l'emplacement pour le Parc
marin du Saguenay-St-Laurent et avoir reçu un montant de 9 067, 00 \$ du Comité
culturel de Baie-St-Catherine pour payer ledit emplacement.

5. Inscription secrétaire-trésorière formation indicateurs de performances et Congrès ADMQ

Résolution # 4-032

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault,
et résolu unanimement, que le conseil municipal autorise l'inscription à une
formation sur les indicateurs de performances ainsi que son inscription au congrès
de l'ADMQ les 19 (cours indicateurs de performances) 20 et 21 mai (congrès)
prochain.



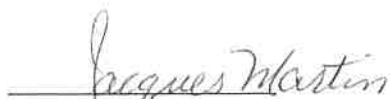
N° de résolution
ou annotation

Résolution # 4-033

7. Période de questions

8. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 11 h 40.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

3^e jour du mois de mai 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, et Monsieur Guillaume Poitras, , sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-034

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 5 avril et de la séance spéciale du 7 avril 2004

Résolution # 4-035

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 5 avril et de la séance spéciale du 7 avril 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-036

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240065	Israël Savard (Paie sem-03-04)	91.65 \$
240066	A.D.M.Q insc. Formtion & congrès	499.53 \$
240067	J-F Hovington (Paie sem 3-04)	71.27 \$
240068	Sébastien Savard (Paie sem 10-04)	217.06 \$
240069	Sébastien Savard (Paie sem. 17-04 & fr. dép	219.05 \$
240070	Manon Simard (Paie sem. 17-04)	310.45 \$
240071	Jean-Marc Hovington (Paie sem. 17-04)	57.24 \$
240072	Jacques Martin (Fr. dépl.)	55.08 \$
240073	Israël Savard (Paie sem. 17-04)	84.87 \$
240074	Manon Simard (Paiesem.24-04)	310.45 \$
240075	Ate-Sou-Ma (soudure)	69.01 \$
240076	Batteries Expert(piles pompiers)	51.76 \$
240077	Benoît Côté (vérif. Comptable)	4 169.66 \$
240078	Com. Scol Charl. (loyer 05-05) '	220.00 \$
240079	Coop.Alimentaire BSC	185.38 \$
240080	Serge Dufour (Pompier SAAQ)	24.00 \$
240081	FQM (fournitures bureau)	23.88 \$



N° de résolution
ou annulation

240082	Serge Dufour (sortie pompier)	30.00 \$
240083	CCL (formules usage multiples)	245.21 \$
240084	Imp. Charlevoix (plaques conseil)	30.00 \$
240085	J.F. Hovington (paie sem 17-04)	29.28 \$
240086	Jacques Martin (rém. maire)	2 115.00 \$
240087	Lab LCQ (analyse eau)	404.32 \$
240088	Mario Asselin (Mén. 03-04-2004)	200.00 \$
240089	MMQ (assurances 2004)	11 685.00 \$
240090	MRC Charl-Est	3 576.78 \$
240091	Pièces auto Deschenes	annulé
240092	Robin Foster (Rem. Fact.)	94.95 \$
240093	Roger Savard (Fr.dépl.)	15.00 \$
240094	Mun. St-Siméon (ordures 04-04)	2 166.66 \$
240095	Yves Poitras (dén.04 & 10%)	2 424.38 \$
240096	PIF (pièces eau)	207.82 \$
240097	Sébastien Savard (Paie sem. 01-05)	134.95 \$
240098	Marie-Ange Poitras Rém.Conseil	705.00 \$
240099	Odile Imbeault (Rém. Conseil)	705.00 \$
240100	Gérard Foster (Rém. conseil)	705.00 \$
240101	Pierre Lacelle (Rém. conseil)	705.00 \$
240102	Guillaume Poitras (Rém. conseil)	705.00 \$
240103	Rosaire Poitras (Rém. conseil)	705.00 \$
240106	Pièces d'autos Deschesnes (Pièces)	56.61\$

Total : 34 706,30 \$

6. Correspondance

7. Bibliothèque

Résolution # 4-037

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que Monsieur le Maire Jacques Martin soit nommé représentant de la Corporation municipale de Baie-Ste-Catherine auprès du centre régional de services aux bibliothèques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

8. Projet Subvention salariale

Résolution # 4-038

Il est proposé Monsieur Gérard Foster, appuyé, par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement de procéder à l'embauche des candidats dans le cadre d'un projet de subvention salariale du programme CLE.

9. Pro-maire

Résolution # 4-039

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que Madame Odile Imbeault soit nommée pro-maire pour une période de 3 mois.

10. Dossier Sylvio Thibeault

Résolution # 4-040

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu sur division, Madame Marie-Ange Poitras s'étant objecté que le Conseil municipal de Baie Ste-Catherine adopte le projet de cession corrigé dans le dossier M. Sylvio Thibeault et de mandater le maire et la secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires et ce sous l'approbation des commentaires de Me François Bouchard.



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 4-041

11. Varia

a) Avis nettoyage de terrain et concours fleuris

Un avis de nettoyage de terrain et de concours fleuri sera envoyé aux contribuables

b) Appareils respiratoires

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement que les appareils respiratoires du service incendie soient vérifier (4 appareils en mai et 4 appareils en juin 2004)

c) Eau M. Jean-Pierre Panaroni

Il est discuté de la possibilité de donner l'eau potable à M. Jean-Pierre Panaroni.

d) Comité consultatif

Une vérification sera effectuée par la secrétaire-trésorière à savoir s'il y a un comité consultatif pour la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, en connaître le nom des membres élus et de procéder par affichage si nécessaire pour compléter le comité

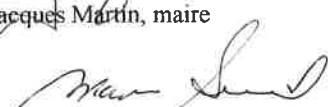
12. Période de questions

13. Clôture de la réunion

Résolution # 4-042

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 h 45.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annulation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

7^e jour du mois de juin 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, et Monsieur Guillaume Poitras, , sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-043

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 3 mai 2004

Résolution # 4-044

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 3 mai 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-045

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240104	Manon Simard (paie sem. Du 01-05)	310.45 \$
240105	Serge Dufour (examen médical pompier)	40.00 \$
240107	Israël Savard (paie sem du 17-04)	35.78 \$
240108	Sophie Antaya (rém. 03-04-05-2004)	653.50 \$
240109	Manon Simard (paie sem du 08-05)	310.45 \$
240110	Manon Simard (paie sem du 15-05)	310.45 \$
240111	Sébastien Savard (rém. Opérateur eau potable bris)	122.01 \$
240112	Petite caisse	75.19 \$
240113	Poste Canada (timbres)	56..36 \$
240114	Manon Simard (paie 22-05)& fr. dépl. form. Québec)	677.31 \$
240115	Manon Simard (paie sem 29-05)	310.45 \$
240116	Alarmes & Extincteur(ser.incendie)	174.38 \$
240117	André Asselin (sortie 08-05)	30.00 \$
240118	Denis Bouchard (sortie 04-05-08-05 & vérif. ULC	90.00 \$
240119	Serge Dufour(sortie 05-04)	30.00 \$
240120	J-Luc Gaudreault (sortie 04-05 &08-05)	90.00 \$
240121	MathieuSavard(sortie04-05-08-05)aqueduc-vérif.ULC	120.00 \$
240122	Stéphane Boulianne (sortie 04-05)	30.00 \$
240123	Robin Foster(04-05&08-05)Form.-Vérif ULC- rem.fac	228.34 \$
240124	Richard Gaudreault (Sortie 04-05& 08-05)	60.00 \$
240125	FAMQ (fournitures bureau)	27.47 \$
240126	Min. Fin. Q. (SQ) 1 ^{er} versement	8 993.00 \$
240127	Formules CCL (chèques)	286.00 \$



N° de résolution
ou annotation

240128	G.Perron Entrep. (creusage bris Ghislaine Therrien)	1 391.37 \$
240129	Réal Huot (pièces)	472.68 \$
240130	Jean-F Hovington (Paie sem du 15-05)	65.72 \$
240131	Lab. LCQ (analyse d'eau)	97.20 \$
240132	Lionel Gionet (entret. sentier ski-fond)	250.00 \$
240133	L.P. Tanguay)10 X20 L chlore	222.00 \$
240134	Municipalité St-Siméon (Ordures 05-04)	2 166.66 \$
240135	MRC Charl.Est (Fr extent. Lim. Ter.)	513.19 \$
240136	Nicolas Ouellet Therrien (déboisement)	14.60 \$
240137	Pièces d'autos Deschesne (Pièces entretien)	204.39 \$
240138	Municipalité Tadoussac (Fr déplac. Opér. Eau)	512.40 \$
240139	FQM (frais d'envoi)	8.34 \$
240140	Bernard Imbeault (sortie 04-05)	30.00 \$
240141	Sébastien Savard (s.04-05)-eau pot. - paie 8-15-04.-ess	511.64 \$
240142	Com. Scol. Charl. (loyer 06-04)	220.00 \$
240143	Aéro-Feu (Vérification appareils respiratoires)	1 040.03 \$
240144	Cains, Lamarre, Casgrains Wells	329.17 \$

Total : 29 807, 89\$

6. Correspondance

Lettre démission Madame Suzy Hovington (Bibliothèque)
Lettre Monsieur Robin Foster, Chef Pompier

Lettre Comité Culturel

Résolution # 4-046

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le Conseil Municipal fasse parvenir une lettre appuyant le projet du Comité culturel concernant l'avenir du Presbytère St-Firmin.

Lettre Mouvement Action Chômage (MACC-ASEC)

Lettre Âge d'Or

Résolution # 4-047

Il est proposé Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le Conseil Municipal de Baie-Ste-Catherine appuie les Clubs d'Âge d'Or concernant une exemption de taxes de leurs centres dont ils sont propriétaires.

7. Réclamation Madame Marie Jeanne Gaudreault

Résolution # 4-048

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le Conseil municipal accepte de payer suite à la réclamation du 20 mai 2004 de Madame Marie-Jeanne Gaudreault à titre de dédommagement un montant de 300.00\$ suite au bris occasionnés lors de la fonte des neiges et le gel des égouts.

8. Retour au travail Madame Sophie Antaya

Résolution # 4-049

Il est proposé Madame Marie-Ange Poitras, appuyée, par Madame Odile Imbeault et résolu sur division, Monsieur Pierre Lacelle étant contre, que le Conseil municipal de Baie-Ste-Catherine adopte une résolution à l'effet que soit confirmé d'ici la fin juin par la Secrétaire-trésorière Madame Sophie Antaya son retour au travail prévu le 16 août 2004 et ce aux mêmes conditions stipulées dans son contrat de travail soit à raison de 30heures/semaine. Advenant le refus de celle-ci, le Conseil municipal se réunira pour rendre une décision.



N° de résolution
ou annotation

9. Autorisation Secrétaire-trésorière pour enchérir pour le total des taxes MRC de Charlevoix-est

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, de mandater la secrétaire-trésorière pour enchérir pour le total des taxes dû et frais pour les propriétés lors de la vente pour taxes qui aura lieu jeudi le 10 juin 2004 à 10H00 à la MRC de Charlevoix-est.

10. Raccord eau potable Madame Béatrice Deschamps

Résolution # 4-051

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que le Conseil municipal autorise Madame Béatrice Deschamps à se raccorder au système d'aqueduc situé sur la route 138 pour utilisation de l'eau potable. Cette résolution est conditionnelle à l'obtention d'un permis d'intervention et/ou de voirie émis par le Ministère des Transports ainsi que de certificat dûment approuvé et signé par l'ingénieur Gilles Fillion, de plus une autorisation écrite de Monsieur Edouard Hamel, propriétaire de la bande riveraine ainsi qu'une autorisation en vertu du règlement intérimaire de la MRC de Charlevoix-Est et en vertu du règlement d'urbanisme de la municipalité de Baie-Ste-Catherine. Madame Deschamps paiera aussi une taxe supplémentaire pour utilisation d'eau potable.

11. Protocole d'entente École Nationale des Pompiers du Québec (Formation Pompiers)

Résolution # 4-052

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine signe un protocole d'entente avec l'école Nationales des Pompiers du Québec pour les cours et la formation Pompier du Service Incendie de Baie-Ste-Catherine.

12. Achat paget pompier et boyaux incendie

Résolution # 4-053

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que le conseil municipal autorise l'achat d'un paget, de boyaux incendie et 2 paires de bottes pour le service incendie de Baie-Ste-Catherine.

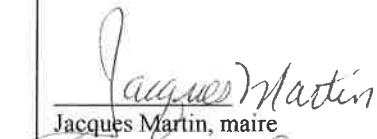
13. Varia

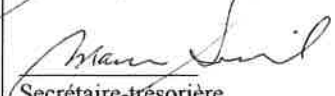
14. Période de questions

15. Clôture de la réunion

Résolution # 4-054

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 40.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

28^e jour du mois de juin 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue à l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté unanimement tel que présenté.

3. Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale pour l'application de règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement entre la MRC de Charlevoix-Est et la Municipalité de Baie-St-Catherine;

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente en 2004;

CONSIDÉRANT la capacité financière de la Municipalité de Baie-St-Catherine versus la quote-part de la MRC de Charlevoix-Est pour l'application de cette entente;

CONSIDÉRANT la hausse prévisible et significative des tarifs de la MRC de Charlevoix-Est pour l'application de cette entente;

EN CONSÉQUENCE,

Résolution # 4-055

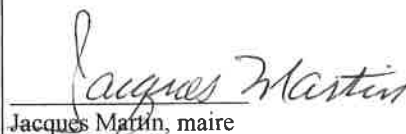
Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'aviser la MRC de Charlevoix-Est du non renouvellement de cette entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement par la Municipalité de Baie-St-Catherine;

4. Période de questions

5. Clôture de la réunion

Résolution # 4-056

Madame Marie-Ange Poitras propose la levée de la séance à 19 h 10.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annulation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

5^e jour du mois de juillet 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Madame et messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-057

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 7 juin et de la séance spéciale du 28 juin 2004

Résolution # 4-058

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 7 juin et de la séance spéciale du 28 juin 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-059

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240146	Manon Simard (paie sem. du 30-05)	310.45 \$
240147	Pierre Lacelle (frais de déplacement)	99.00 \$
240148	Marie-Jeanne Gaudreault (réclamation)	300.00 \$
240149	Jean-François Hovington (paie sem. 12-06)	251.47 \$
240150	MRC Charlevoix-Est (vente pour taxes)	900.00 \$
240151	Manon Simard (paie vacances +temps cumulé)	360.11 \$
240152	Manon Simard (paie sem. 12-06)	310.45 \$
240153	Jocelyn Therrien (paie sem. 12-06)	251.47 \$
240154	Jean-François Hovington (paie sem. 19-06)	251.47 \$
240155	Jocelyn Therrien (paie sem. 19-06)	251.47 \$
240156	Roger Savard (paie sem. 19-06)	251.47 \$
240157	Jean-François Hovington (paie sem. 26-06)	251.47 \$
240158	Jocelyn Therrien (paie sem. 26-06)	251.47 \$
240159	Roger Savard (paie sem. 26-06)	251.47 \$
240160	Sébastien Savard (paie sem. 19-06)	59.81 \$
240161	Sébastien Savard (paie sem. 26-06)	59.81 \$
240162	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
240163	Sophie Antaya (registre véhicule lourd-crédit)	57.00 \$
240164	Formules CCL (chèques-montant impayé)	56.77 \$
240165	Bernard Gagnon électrique (entretien 6 mois)	2 070.45 \$
240166	CRSBP (bris de volume)	23.67 \$
240167	Henri Jean & Fils	134.64 \$
240168	Coopérative alimentaire de Baie-St-Catherine	306.15 \$



N° de résolution
ou annulation

240169	9108-0788 Québec inc. (Guy Perron)	741.81 \$
240170	Réal Huot	1 599.52 \$
240171	Municipalité de St-Siméon (ordures 06-04)	2 166.66 \$
240172	Joe Loue Tout (plaque vibrante)	123.76 \$
240173	Annulé	
240174	Annulé	
240175	MRC Charlevoix-Est (quote-part générale)	5 402.36 \$
240176	FQM (dicom)	34.69 \$
240191	Laurian Dufour	40.23 \$
240192	Entretien Dorice Laprise	200.00 \$
240198	Pièces d'autos Deschênes	1 281.72 \$

Total : 18 870.82 \$

6. Correspondance

Lettre chargé de sécurité incendie MRC
Lettre Marc Tremblay

7. Cellulaire

Discussion pour acheter un cellulaire pour le Maire. Le projet est à l'étude.

8. Pratique incendie

Résolution # 4-060

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine autorise une pratique payée par trois (3) mois avec un maximum de six (6) pompiers.

9. Formation secrétaire-trésorière

Résolution # 4-061

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine autorise la secrétaire-trésorière à aller à une formation du 9 et 10 septembre 2004.

10. Taxes foncières exploitants agricoles

ATTENDU QUE l'impôt foncier constitue la principale source de revenus des municipalités;

ATTENDU QUE le système fiscal municipal est simple et peu coûteux et qu'il offre un bon degré d'autonomie;

ATTENDU QUE les municipalités ont un urgent besoin de nouvelles sources de revenus;

ATTENDU QUE la fiscalité municipale n'a rien à voir avec le degré de capitalisation, les revenus ou les équipements nécessaires d'une entreprise quelconque et qu'elle doit demeurer neutre face à des conjonctures particulières;

ATTENDU QUE les municipalités ont comme rôle de préserver l'intégrité de leurs sources de revenus;

ATTENDU QUE la valeur des terres agricoles a augmenté significativement dans certaines régions du Québec;

ATTENDU QU'il n'appartient pas aux municipalités de corriger une situation temporaire concentrée dans certaines régions;



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE l'agriculture apporte des bénéfices à l'ensemble de la population du Québec et constitue, dans plusieurs milieux, la base de l'économie régionale;

ATTENDU QUE les exploitants agricoles reçoivent un remboursement équivalant à 70 % des taxes foncières;

ATTENDU QUE les demandes des exploitants agricoles auraient pour conséquence de transférer un fardeau fiscal aux autres contribuables résidentiels;

Résolution # 4-062

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Rosaire Poitraset résolu unanimement, de demander au gouvernement du Québec de maintenir le niveau de remboursement des taxes payées par les exploitants agricoles sans pour autant réduire les autres programmes d'aide au secteur agricole.

11. Varia

a) Achat d'une tondeuse

Résolution # 4-063

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Gérard Foster, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine procède à l'achat d'une tondeuse

b) Assemblée régulière du mois d'août

Considérant l'absence de quorum pour la réunion régulière du Conseil municipal d'août 2004;

Résolution # 4-064

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'aviser la population que la réunion régulière du mois d'août 2004 n'aura pas lieu.

12. Période de questions

13. Clôture de la réunion

Résolution # 4-065

Monsieur Guillaume Poitras propose la levée de la séance à 20 h 05.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

7^e jour du mois de septembre 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal
tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume
Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire
Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-066

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Marie-Ange
Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en
laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 5 juillet 2004

Résolution # 4-067

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Odile
Imbeault, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 5
juillet 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-068

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume
Poitras, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que
présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240180	Jean-François Hovington (paie sem. 10-07)	251.47 \$
240181	Jocelyn Therrien (paie sem. 10-07)	251.47 \$
240182	Roger Savard (paie sem. 10-07)	251.47 \$
240183	Sébastien Savard (paie sem. 03-07,10-07)	119.62 \$
240184	IPL inc. (bacs)	8 727.36 \$
240185	Jean-François Hovington (paie sem. 17-07)	251.47 \$
240186	Jocelyn Therrien (paie sem. 17-07)	251.47 \$
240187	Roger Savard (paie sem. 17-07)	251.47 \$
240188	Sébastien Savard (paie sem. 17-07)	69.69 \$
240189	Alexandre Ouellet-Therrien (paie sem. 17-07)	58.42 \$
240190	Sophie Antaya (paie 6 semaines)	620.74 \$
240191	chèque comptabilisé le mois précédent	
240192	chèque comptabilisé le mois précédent	
240193	Société canadienne des postes (timbres)	112.72 \$
240194	Jean-François Hovington (paie sem. 24-07)	251.47 \$
240195	Jocelyn Therrien (paie sem. 24-07)	251.47 \$
240196	Roger Savard (paie sem. 24-07)	251.47 \$
240197	Sébastien Savard (paie sem. 24-07)	59.81 \$
240198	chèque comptabilisé le mois précédent	
240199	ADMQ-La Capitale (colloque)	93.00 \$
240200	Jean-François Hovington (paie sem. 31-07)	251.47 \$
240201	Annulé	
240202	Jocelyn Therrien (paie sem. 31-07)	251.47 \$
240203	Roger Savard (paie sem. 31-07)	251.47 \$



N° de résolution
ou annotation

240204	Sébastien Savard (paie sem. 31-07)	59.81 \$
240205	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
240206	Municipalité St-Siméon (ordures 07-04)	2 166.66 \$
240207	CSST	1 663.96 \$
240208	Jean-François Hovington (paie sem. 07-08)	251.47 \$
240209	Jocelyn Therrien (paie sem. 07-08)	251.47 \$
240210	Roger Savard (paie sem. 07-08)	251.47 \$
240211	Sébastien Savard (paie sem. 07-08)	59.81 \$
240212	Sophie Antaya (paie 2 semaines)	331.10 \$
240213	Petite caisse (frais postaux)	64.81 \$
240214	Jean-François Hovington (paie sem. 14-08)	251.47 \$
240215	Annulé	
240216	Roger Savard (paie sem. 14-08)	251.47 \$
240217	Sébastien Savard (paie sem. 14-08)	89.53 \$
240218	Jocelyn Therrien (paie sem. 14-08)	251.47 \$
240219	Sophie Antaya (paie sem. 14-08)	178.46 \$
240220	Jean-François Hovington (paie sem. 21-08)	251.47 \$
240221	Jocelyn Therrien (paie sem. 21-08)	247.39 \$
240222	Roger Savard (paie sem. 21-08)	251.47 \$
240223	Sébastien Savard (paie sem. 21-08)	59.81 \$
240224	Sophie Antaya (paie sem. 21-08)	396.82 \$
240225	Jean-François Hovington (paie sem. 28-08)	251.47 \$
240226	Roger Savard (paie sem. 28-08)	251.47 \$
240227	Sébastien Savard (paie sem. 28-08)	59.81 \$
240228	Sophie Antaya (paie sem. 28-08)	396.82 \$
240229	André Asselin (pompier)	75.00 \$
240230	Annulé	
240231	Annulé	
240232	Denis Bouchard (pompier)	15.00 \$
240233	Michel Dufour (pompier)	60.00 \$
240234	Serge Dufour (pompier)	15.00 \$
240235	Annulé	
240236	Annulé	
240237	Robin Foster (pompier+allocation directeur)	515.00 \$
240238	Sébastien Savard (pompier)	60.00 \$
240239	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
240240	Restaurant Le Baleineau	34.50 \$
240241	Alarmes et extincteurs Charlevoix	49.45 \$
240242	Pièces d'autos La Malbaie	72.61 \$
240243	Batteries expert	107.66 \$
240244	Corporate Express (encre)	88.55 \$
240245	Henri Jean & Fils (bois)	192.18 \$
240246	Camil moto sports (tondeuse)	465.10 \$
240247	Coopérative alimentaire de Baie-Ste-Catherine	231.51 \$
240248	Dufour La Malbaie (inspection)	310.57 \$
240249	Doris Laprise (ménages)	200.00 \$
240250	Les entreprises Lucien-Roch Dufour	5 151.31 \$
240251	Conseil du Trésor (fournitures)	209.61 \$
240252	Imprimerie de Charlevoix	34.62 \$
240253	Joe Loue Tout (plaque vibrante)	61.89 \$
240254	Laboratoire de l'environnement LCQ	201.87 \$
240255	LP Tanguay (chlore)	222.00 \$
240256	Pièces d'autos Deschênes	747.86 \$
240257	MRC Charlevoix-Est (collecte sélective)	2 029.72 \$
240258	MRC Charlevoix-Est (urbanisme)	2 599.59 \$
240259	Pavage Rolland Fortier (asphalte)	1 276.78 \$
240260	Les entreprises Rosaire Savard	669.99 \$
240261	Municipalité St-Siméon (ordures 08-04 + salaire)	2 924.66 \$
240262	Underwriters Laboratories of Canada (test)	1 330.31 \$
240263	VFP Éclairage	22 099.76 \$
240268	Éric Bellemare (pompier)	30.00 \$
240269	Bernard Imbeault (pompier)	30.00 \$
240270	Mathieu Savard (pompier)	45.00 \$



N° de résolution
ou annulation

Imprimerie CCL (416) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

240271
240272

Robin Foster (pompier)
Jean-Luc Gaudreault (pompier)

30.00 \$
45.00 \$

Total : 63 810.59 \$

6. Présentation de états financiers au 15 août 2004

Présentation des états financiers au 15 août 2004 soit avant le retour de la secrétaire-trésorière.

7. Correspondance

Colombier, Portneuf-sur-Mer, Longue-Rive : demande d'appui

Résolution # 4-069

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine appuie la revendication des Municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer concernant la volonté de participer directement à la négociation du pacte fiscal.

Canton d'Elgin : demande d'appui

CONSIDÉRANT que le gouvernement entend adopter son projet de loi 54, cet automne;

CONSIDÉRANT que ledit projet de loi dispose d'articles régissant l'émission de permis pour les bâtiments reliés à l'élevage porcin ;

CONSIDÉRANT que lesdits articles prévoient un processus particulier à l'émission de permis de construction, assujéti à **l'une ou plusieurs** des conditions telles que :

1. «le bâtiment destiné à l'entreposage du lisier doit être en tout temps recouvert d'une structure de nature à diminuer substantiellement les odeurs inhérentes à cet entreposage;
2. l'épandage des déjections animales produites par l'établissement qui fera l'objet du permis doit se faire de manière à assurer, chaque fois qu'il est possible de le faire sans nuire aux cultures, l'incorporation des déjections au sol;
3. le respect de distances séparatrices différentes de celles prévues par un règlement adopté en vertu du troisième alinéa de l'article 113, dans le but de protéger les voisins des inconvénients liés aux odeurs inhérentes à l'exploitation de l'entreprise;
4. un écran brise-odeurs destiné à diminuer substantiellement la dispersion des odeurs inhérentes à l'exploitation de l'entreprise doit être mis en place;
5. les bâtiments destinés à l'exploitation de l'entreprise doivent être munis d'équipements destinés à favoriser l'économie d'eau.»

CONSIDÉRANT que, selon ledit règlement, malgré l'énoncé de conditions d'émission de permis, le demandeur peu avoir recours à un conciliateur ;

CONSIDÉRANT qu'une fois l'intervention dudit conciliateur, après le dépôt du rapport de celui-ci, la municipalité peut déterminer de nouveau des conditions d'émission de permis;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité doit voir au bien-être de ses citoyens, de leur assurer un environnement agréable et viable ;

Résolution # 4-070

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras,
Appuyée par Monsieur Gérard Foster,

et résolu à l'unanimité :

De féliciter l'initiative du Ministre d'intervenir en la matière ;

D'encourager le Ministre à préciser davantage les conditions précitées et considérer d'autres formalités telles qu'un système de purification d'air évacué ainsi qu'un traitement de lisier complet;

De circonscrire une densité de production au-delà des frontières municipales ;

De déplorer que le règlement n'accorde aucun pouvoir impératif de décision aux municipalités ou aux citoyens;



N° de résolution
ou annotation

De considérer l'intervention d'un conciliateur futile;

D'encourager les municipalités à appliquer intégralement l'ensemble des conditions d'émission de permis de construction.

MTQ : vitesse route 138

8. Signataires pour emprunt

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine autorise le maire et la secrétaire-trésorière à signer un emprunt avec le CFE de Charlevoix pour le paiement de l'éclairage public.

9. Avis de motion-Règlement sur les heures d'ouverture

Madame Marie-Ange Poitras donne un avis de motion pour modifier le règlement sur les heures d'ouverture de bureau de la Municipalité.

10. Signataires protocole École nationale des pompiers

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine autorise le maire et la secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec.

11. Dérogation mineure # DR-04-01

Considérant que la demande de dérogation ne cause pas de préjudice aux voisins;

Considérant que la demande de dérogation ne cause pas de préjudice à la Municipalité;

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la demande de dérogation mineure # DR-04-01 soit acceptée.

12. Nomination CCU

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que le représentant de la Municipalité au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) soit Monsieur Gérard Foster.

13. Subvention MTQ

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 5 000,00 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports, que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

14. Appropriation et réserves

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le Conseil de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine autorise le remboursement de 3 220.00 \$ au fonds de roulement et le transfert des réserves prévues lors des prévisions budgétaires 2004.

15. Bunkers

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine achète un bunker et un manteau pour le service des incendies.



N° de résolution
ou annulation

Résolution # 4-079

16. Cellulaire

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu à la majorité, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine achète un cellulaire pour la Municipalité.

Pour

Gérard Foster
Guillaume Poitras
Rosaire Poitras

Contre

Marie-Ange Poitras
Odile Imbeault

17. Varia

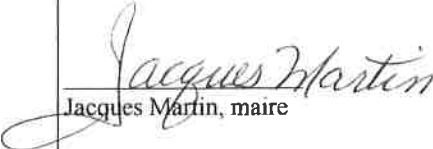
a) Affiche de l'alliance

Demande pour que l'affiche de l'Alliance soit enlevée.

18. Période de questions

19. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 h 50.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

4^e jour du mois de octobre 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 7 septembre 2004

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 7 septembre 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240264	Jean-François Hovington (paie sem. 04-09)	251.47 \$
240265	Roger Savard (paie sem. 04-09)	251.47 \$
240266	Sébastien Savard (paie sem. 04-09)	59.81 \$
240267	Sophie Antaya (paie sem. 04-09)	396.82 \$
240268	chèque comptabilisé le mois précédent	
240269	chèque comptabilisé le mois précédent	
240270	chèque comptabilisé le mois précédent	
240271	chèque comptabilisé le mois précédent	
240272	chèque comptabilisé le mois précédent	
240273	Jean-François Hovington (paie sem. 11-09)	251.47 \$
240274	Roger Savard (paie sem. 11-09)	251.47 \$
240275	Sébastien Savard (paie sem. 11-09)	59.81 \$
240276	Sophie Antaya (paie sem. 11-09+dépl.+antivirus)	648.09 \$
240277	Jean-François Hovington (paie sem. 18-09)	251.47 \$
240278	Roger Savard (paie sem. 18-09)	251.47 \$
240279	Sébastien Savard (paie sem. 18-09)	59.81 \$
240280	Sophie Antaya (paie sem. 18-09)	394.83 \$
240281	Jean-François Hovington (paie sem. 25-09)	251.47 \$
240282	Roger Savard (paie sem. 25-09)	251.47 \$
240283	Sébastien Savard (paie sem. 25-09)	70.77 \$
240284	Sophie Antaya (paie sem. 25-09)	394.83 \$
240285	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
240286	Batteries expert	237.59 \$
240287	Henri Jean & Fils	29.96 \$
240288	Coopérative alimentaire de Baie-St-Catherine	106.45 \$
240289	CMP Mayer(boyaux+bunkers+bottes)	3 132.99 \$
240290	Conseil du Trésor (fournitures)	57.47 \$



N° de résolution
ou annulation

240291	Ministre des Finances (SQ)	8 944.00 \$
240292	Laboratoire de l'environnement LCQ	658.52 \$
240293	Pièces d'autos Deschênes	271.52 \$
240294	Richard Gaudreault (temps non-payé printemps)	240.00 \$
240295	MRC Charlevoix-Est (collecte sélective)	1 014.86 \$
240296	Municipalité St-Siméon (ordures 09-04)	2 166.66 \$
240297	Les Éditions juridiques FD (m-à-j. Lois mun.)	87.74 \$

Total : 21 264.29 \$

6. Correspondance

Aucune correspondance

7. Avis de motion- Règlement relatif à la tarification des services municipaux

Madame Marie-Ange Poitras donne un avis de motion pour adopter un règlement relatif à la tarification des services municipaux.

8. Avis de motion- Règlement relatif à la tarification lors d'intervention incendie

Madame Odile Imbeault donne un avis de motion pour modifier le règlement relatif à la tarification lors d'intervention incendie.

9. Règlement sur les heures d'ouverture

Règlement # 14(3)-04 Modifiant le règlement # 14 (2) sur les heures d'ouverture de la Municipalité

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 septembre 2004;

Résolution # 4-083

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, d'adopter le règlement # 14(3) sur les heures d'ouverture de la Municipalité et qui se lit comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

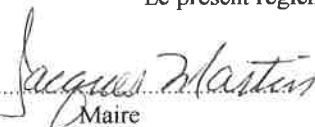
ARTICLE 2

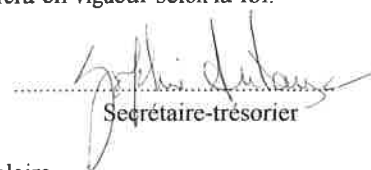
Les heures d'ouverture de la Municipalité seront les suivantes :

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.


Maire


Secrétaire-trésorier

10. Protocole d'entente Commission scolaire

Résolution # 4-084

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine autorise le maire à signer le protocole d'entente avec la commission scolaire de Charlevoix au sujet du déneigement.



11. Dérogation mineure # DR-04-02

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la demande de dérogation mineure # DR-04-02 soit acceptée.

12. Réserve incendie

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine annule le transfert de la réserve incendie de 5 000,00 \$ et que s'il y a un surplus permettant le transfert de 5 000,00 \$ à la fin de l'exercice financier que celui-ci soit fait.

13. Compte-rendu réunion sur les eaux usées

Compte-rendu présenté par le Maire, Monsieur Jacques Martin, sur la rencontre sur les eaux usées qui a eut lieu à Tadoussac le 14 septembre dernier.

14. Varia

a) Croix de chemin

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, que si la croix située en face de la salle municipale appartient à la Municipalité que celle-ci soit déplacée sur un terrain appartenant à la Municipalité.

Pour

Marie-Ange Poitras
Gérard Foster
Pierre Lacelle

Contre

Odile Imbeault
Guillaume Poitras
Rosaire Poitras
Jacques Martin

La proposition est donc rejetée.

b) Compagnonnage

Considérant l'obligation des municipalités à former le personnel affecté au réseau d'alimentation en eau potable;

Considérant le mode d'apprentissage par compagnonnage proposé par Emploi-Québec;

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la firme André Simard & Associés Ltée soit mandatée à donner la formation requise à des employés municipaux par compagnonnage.

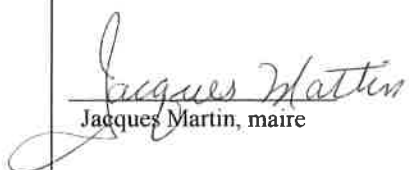
c) Route Baie-Ste-Catherine-Petit-Saguenay

Point d'information sur le dossier de la route Baie-Ste-Catherine-Petit-Saguenay

15. Période de questions

16. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 15.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

7^e jour du mois de octobre 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue à l'école St-Firmin à 20h15.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

Résolution # 4-090

1. Comparution à la cour des petites créances

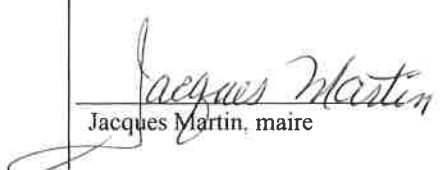
Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que les représentants de la Municipalité lors de la comparution à la Cour du Québec, Division des petites créances dans le dossier de Monsieur Charles-Auguste Savard soient Madame Sophie Antaya, secrétaire-trésorière et Monsieur Pierre Lacelle, conseiller, dans le cas où Monsieur Lacelle ne pourrait être présent, il sera remplacé par Madame Odile Imbeault.

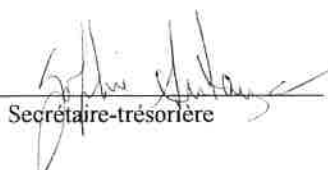
2. Période de questions

Résolution # 4-091

3. Clôture de la réunion

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 21 h 20.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

27^e jour du mois de octobre 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue à la salle municipale de Baie-St-Catherine à 14 h 00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre Lacelle et Monsieur Guillaume Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-092

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Plan directeur du Parc marin du Saguenay-St-Laurent

Résolution # 4-093

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Pierre Lacelle, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine appuie l'intégration des projets suivants dans le plan directeur du Parc marin du Saguenay-St-Laurent :

- 1^o RIT : Relais d'information touristique
- 2^o Halte routière et kiosque
- 3^o Passerelle du littoral
- 4^o Belvédère et sentier Notre-Dame-de-l'Espace
- 5^o Relocalisation des kayaks et construction d'une passerelle
- 6^o Lien routier Baie-St-Catherine-Petit-Saguenay.

3. Période de questions

4. Clôture de la réunion

Résolution # 4-094

Madame Marie-Ange Poitras propose la levée de la séance à 14 h 05.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-Ste-Catherine
Charlevoix

1^{er} jour du mois de novembre 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal
tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Pierre
Lacelle, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la
présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-095

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Pierre
Lacelle, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en
laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 4 octobre 2004 et des séances
spéciales du 7 et 27 octobre 2004

Résolution # 4-096

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Marie-Ange
Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 4
octobre 2004 et des séances spéciales du 7 et 27 octobre 2004 soient acceptées
telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-097

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Gérard Foster, et
résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

# chèque	description	Montant
240298	Jean-François Hovington (paie sem. 02-10)	251.47 \$
240299	Roger Savard (paie sem. 02-10)	251.47 \$
240300	Sébastien Savard (paie sem. 02-10)	59.81 \$
240301	Sophie Antaya (paie sem. 02-10)	394.83 \$
240302	Jean-François Hovington (paie sem. 09-10)	251.47 \$
240303	Roger Savard (paie sem. 09-10)	251.47 \$
240304	Sébastien Savard (paie sem. 09-10)	59.81 \$
240305	Sophie Antaya (paie sem. 09-10)	394.83 \$
240306	Doris Laprise (ménages)	200.00 \$
240307	Jean-François Hovington (paie sem. 16-10)	251.47 \$
240308	Roger Savard (paie sem. 16-10)	251.47 \$
240309	Sébastien Savard (paie sem. 16-10)	59.81 \$
240310	Sophie Antaya (paie sem. 16-10)	394.83 \$
240311	Jean-François Hovington (paie sem. 23-10)	251.47 \$
240312	Roger Savard (paie sem. 23-10)	251.47 \$
240313	Sébastien Savard (paie sem. 23-10)	116.40 \$
240314	Sophie Antaya (paie sem. 23-10)	394.83 \$
240315	Jean-François Hovington (paie sem. 30-10)	251.47 \$
240316	Roger Savard (paie sem. 30-10)	251.47 \$
240317	Sébastien Savard (paie sem. 30-10)	59.81 \$
240318	Sophie Antaya (paie sem. 30-10)	394.83 \$
240319	André Asselin (pompier)	45.00 \$
240320	Éric Bellemare (pompier)	45.00 \$
240321	Serge Dufour (pompier)	45.00 \$
240322	Mathieu Savard (pompier)	30.00 \$



N° de résolution
ou annulation

240323	Pierre Bouchard (pompier)	30.00 \$
240324	Robin Foster (pompier)	110.00 \$
240325	Stéphane Boulianne (pompier)	30.00 \$
240326	Sébastien Savard (pompier)	15.00 \$
240307	Jacques Martin (rém. Maire)	2 115.00 \$
240328	Marie-Ange Poitras (rém. Conseillère)	705.00 \$
240329	Gérard Foster (rém. Conseiller)	705.00 \$
240330	Odile Imbeault (rém. Conseillère)	705.00 \$
240331	Pierre Lacelle (rém. Conseiller)	705.00 \$
340332	Guillaume Poitras (rém. Conseiller)	705.00 \$
340333	Rosaire Poitras (rém. Conseiller)	705.00 \$
240334	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
240335	Coopérative alimentaire de Baie-Ste-Catherine	52.13 \$
240336	Cain Lamarre Casgrain Wells (honoraires)	704.82 \$
240337	Pièces d'autos Deschênes	895.55 \$
240338	MRC Charlevoix-Est (collecte sélective)	1 014.86 \$
240339	Municipalité St-Siméon (ordures 10-04)	2 166.66 \$
240340	Petite Caisse	65.68 \$

Total : 16 859.19 \$

6. Correspondance

Fermières : demande pour l'utilisation de la salle municipale.

7. Rapport du Maire 2004

Rapport du Maire 2004

En vertu de l'article 955 du Code municipal, je vous fais le présent rapport financier sur la situation financière de la municipalité. Au début de la présente année, la situation était la suivante:

1. L'actif à court terme constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des subventions à recevoir totalisaient la somme de 99 978 \$ au 31 décembre 2003. Les immobilisations totalisaient la somme de 966 413 \$.

2. Le passif à court terme à savoir: les comptes à payer, les revenus reportés ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 42 168 \$ au 31 décembre 2003. Le passif étant aussi constitué des subventions reportées de 370 070 \$ et de la dette à long terme qui se chiffrait à 171 000 \$ au 31 décembre 2003.

3. Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2003, un surplus accumulé de 44 476 \$, des réserves financières et fonds réservés de 22 816 \$, des montants à pourvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 415 861 \$.

4. Perspectives de l'année 2004

Dans l'ensemble, pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires adoptées en début d'année sont respectées.

Au cours de la présente année, la municipalité a eu trois projets de vingt-six semaines du Centre local d'emploi (CLE), un des projet s'étant terminé après 10 semaines et demi. Nous avons pu réparer le Chemin Notre-Dame-de-L'Espace grâce à une subvention de voirie locale de 5 000,00 \$. La municipalité a aussi procédé au changement de ses luminaires de rue.

5. Évaluation

Le rôle triennal pour les années 2003-2004-2005 déposé le 29 août 2002 a augmenté notre valeur foncière à 8 680 600 \$. Les modifications effectuées font que notre rôle 2004 est à 8 795 400 \$.

6. Contrats

La Municipalité a actuellement un contrat pour l'entretien des rues municipales pour les années 2004-2005 et 2005-2006. De plus, la Municipalité a aussi une entente avec le Village



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

de St-Siméon pour l'enlèvement et le transport des déchets ainsi que pour l'utilisation son site d'enfouissement.

7. Rémunération des élus

La rémunération des élus se détaille pour l'année 2004 comme suit :

- Conseillers	1 410 \$
- Maire	4 230 \$

8. Orientation 2005

Pour l'année 2005, nous avons l'intention de favoriser la venue de nouveaux résidents et commerçants et de prioriser l'installation d'une halte routière et parc municipal et d'un relais touristique.

9. Conclusion

L'état actuel des dépenses nous permet de prévoir un rapport financier équilibré.

Jacques Martin
Maire

8. Règlement relatif à la tarification des services municipaux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BAIE-STE-CATHERINE
COMTÉ DE CHARLEVOIX**

RÈGLEMENT NO 109-04

**RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION DE CERTAINS
SERVICES MUNICIPAUX**

SESSION régulière du Conseil municipal de la municipalité de Baie-Ste-Catherine, tenue le 1^{er} jour du mois de novembre 2004, à 19 heures, à l'endroit ordinaire des délibérations du Conseil, auxquelles étaient présents :

LE MAIRE, Monsieur Jacques Martin

LES CONSEILLERS :

Madame Marie-Ange Poitras
Madame Odile Imbeault
Monsieur Gérard Foster
Monsieur Pierre Lacelle
Monsieur Guillaume Poitras
Monsieur Rosaire Poitras

Tous membres du Conseil et formant quorum.

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Ste-Catherine est régie par le « Code municipal du Québec »

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné le 4^{ième} jour de octobre 2004;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Pierre Lacelle, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu que le présent règlement soit adopté :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 1.1 Le présent règlement porte le n° 109-04 et s'intitule :

Résolution # 4-098

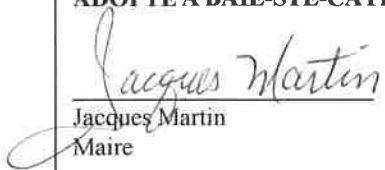


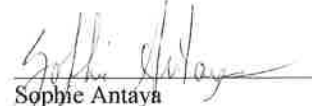
N° de résolution
ou annotation

« RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX »

- ARTICLE 2.** Le présent règlement a pour but de compenser la Municipalité de Baie-St-Catherine pour les services qu'elle offre;
- ARTICLE 3.** L'annexe A précisant la grille de tarification est partie intégrante du présent règlement.
- ARTICLE 4.** Le Conseil peut, par résolution, modifier l'annexe A selon qu'il le juge à propos.
- ARTICLE 5.** Les tarifs indiqués à l'annexe A sont, à moins d'avis contraire, automatiquement indexés selon l'indice des prix à la consommation (IPC) selon le taux de référence annuel de septembre, pour l'année suivante.
- ARTICLE 6.** Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À BAIE-STE-CATHERINE, CE 1ER JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2004.


Jacques Martin
Maire


Sophie Antaya
Secrétaire-trésorière

9. Règlement relatif à la tarification lors d'intervention incendie

MUNICIPALITÉ DE BAIE-STE-CATHERINE PROVINCE DE QUÉBEC

**RÈGLEMENT NO 91(02)-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 91-99
RELATIF À LA TARIFICATION LORS D'UNE INTERVENTION DESTINÉE À
PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE OU À L'EXTÉRIEUR
DES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DANS DES SECTEURS NON ASSUJETTIS À DES
ENTENTES D'ÉCHANGES MUTUELLES DE SERVICES D'INCENDIE.**

SESSION régulière du Conseil municipal de la municipalité de Baie-St-Catherine, tenue le 1^{er} jour du mois de novembre 2004, à 19 heures, à l'endroit ordinaire des délibérations du Conseil, auxquelles étaient présents :

SON HONNEUR LE MAIRE : Jacques Martin

LES CONSEILLERS : Marie-Ange Poitras
Gérard Foster
Odile Imbeault
Pierre Lacelle
Guillaume Poitras
Rosaire Poitras

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-St-Catherine opère un service protection incendie ;

ATTENDU QUE les contribuables de la municipalité de Baie-St-Catherine paient des taxes afin que ce service soit opérationnel;

ATTENDU QUE le Conseil considère qu'il y a lieu de prévoir une tarification pour ceux qui ne contribuent pas au service incendie par le biais de leurs taxes foncières;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné le 4^e jour de octobre 2004 ;

EN CONSÉQUENCE,



N° de résolution
ou annotation

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 -- M-104

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, que le présent règlement soit adopté :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 3 du règlement # 91-99 est remplacé par ce qui suit :

« La tarification pour le service incendie est la suivante :

Autopompe	500.00 \$ pour la première heure d'intervention
	250.00 \$ pour toutes les heures subséquentes
Unité de service	150.00 \$/heure
Directeur incendie	20.00 \$/heure
Lieutenant	15.00 \$/heure
Pompier	10.00 \$/heure
Pompe portative	150.00 \$/heure

La Municipalité facturant un minimum de 3 heures. »

ARTICLE 3

L'article 4 du règlement # 91-99 est remplacé par ce qui suit :

« Lorsque la Municipalité fera l'acquisition de nouveaux équipements, la tarification de ceux-ci sera déterminée par résolution et intégrée en annexe au présent règlement. »

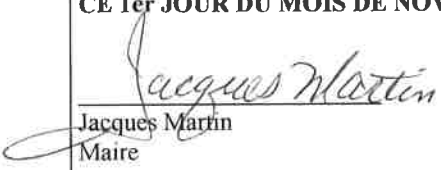
ARTICLE 4

L'ancien article 4 du règlement # 91-99 devient l'article 5.

ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ À BAIE-STE-CATHERINE
CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2004.**


Jacques Martin
Maire


Sophie Antaya
Secrétaire-trésorière

10. Varia

Aucun point au varia

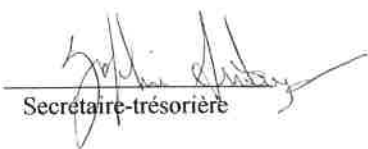
11. Période de questions

12. Clôture de la réunion

Résolution # 4-100

Madame Marie-Ange Poitras propose la levée de la séance à 19 h 36.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

6^e jour du mois de décembre 2004. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-101

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 1^{er} novembre 2004

Résolution # 4-102

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 1^{er} novembre 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 4-103

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Marie-Ange Poitras, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240341	Jean-François Hovington (paie sem. 06-11)	251.47 \$
240342	Roger Savard (paie sem.06-11)	251.47 \$
240343	Sébastien Savard (paie sem. 06-11)	59.81 \$
240344	Sophie Antaya (paie sem.06-11)	394.83 \$
240345	Albert Boulianne (voy. La Malbaie)	45.00 \$
240346	PG Système (contrat entretien 2005)	2 674.00 \$
240347	Jean-François Hovington (paie sem. 13-11)	251.47 \$
240348	Roger Savard (paie sem. 13-11)	251.47 \$
240349	Sébastien Savard (paie sem. 13-11)	209.78 \$
240350	Sophie Antaya (paie sem. 13-11)	394.83 \$
240351	Jacques Martin (frais de déplacement)	15.60 \$
240352	Jean-François Hovington (paie sem. 20-11)	251.47 \$
240353	Roger Savard (paie sem. 20-11)	251.47 \$
240354	Sébastien Savard (paie sem. 20-11)	59.81 \$
240355	Sophie Antaya (paie sem. 20-11)	394.83 \$
240356	Jean-François Hovington (paie sem. 27-11)	251.47 \$
240357	Roger Savard (paie sem. 27-11)	251.47 \$
240358	Sébastien Savard (paie sem. 27-11)	130.27 \$
240359	Sophie Antaya (paie sem. 27-11)	394.83 \$
240360	André Asselin (pompier)	30.00 \$
240361	Éric Bellemare (pompier)	60.00 \$
240362	Serge Dufour (pompier)	30.00 \$
240363	Mathieu Savard (pompier)	60.00 \$



N° de résolution
ou annulation

240364	Robin Foster (pompier+ achats)	103.61 \$
240365	Bernard Imbeault (pompier)	30.00 \$
240366	Richard Gaudreault (pompier)	30.00 \$
240367	Sébastien Savard (pompier)	60.00 \$
240368	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
240369	Conseil du Trésor (fournitures)	101.56 \$
240370	Coopérative alimentaire Baie-Ste-Catherine	267.00 \$
240371	Doris Laprise (ménage 11-12)	200.00 \$
240372	John Meunier (produits tests eau)	190.14 \$
240373	Laboratoire de l'environnement LCQ	338.17 \$
240374	Pompes industrielles Ste-Foy (pièces)	173.06 \$
240375	Lise Savard (salon funéraire)	150.00 \$
240376	Wilson & Lafleur (mise-à-jour Code)	51.36 \$
240377	Pièces d'autos Deschênes	495.74 \$
240378	MRC Charlevoix-Est (collecte sélective)	1 014.86 \$
240379	Yves Poitras (neige 11+ rép. camion)	1 876.08 \$
240380	Municipalité St-Siméon (ordures 11-04)	2 166.66 \$

Total: 14 433.59 \$

6. Correspondance

Conseil des Loisirs : demande de financement

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-Ste-Catherine donne un montant de 50,00 \$ au Comité des Loisirs de Baie-Ste-Catherine pour la fête des enfants.

Pierre Lacelle : Démission à son poste de conseiller au siège # 4.

Une lettre de remerciement lui sera envoyée pour ses années passées au sein du Conseil municipal.

7. Avis de motion-Prévisions budgétaires 2005.

Madame Odile Imbeault donne un avis de motion pour les prévisions budgétaires 2005.

8. Avis de motion-limites territoriales

Madame Marie-Ange Poitras donne un avis de motion pour un Règlement sur l'extension des limites territoriales de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine.

9. Achat pompe doseuse

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité fasse l'acquisition d'une pompe doseuse pour un montant maximal de 1 000.00 \$ plus taxes.

Résolution # 4-104

Résolution # 4-105



N° de résolution
ou annotation

10. Varia

a) Traîneau d'urgence motoneiges

Suite à la demande du Club de motoneiges du Fjord pour récupérer le traîneau d'urgence, la Municipalité de Baie-St-Catherine informera le Club que le traîneau a été acheté par les Municipalités de Baie-St-Catherine, St-Siméon et par le Club pour rester à Baie-St-Catherine.

b) Piste de ski de fonds

Il faudrait faire des appels personnels pour trouver des gens qui voudraient entretenir la piste de ski. Suite à notre demande publique, nous n'avons eu aucune personne intéressée.

c) Lumières de rue

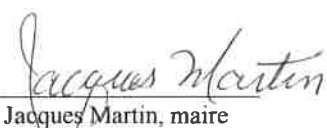
Il faudrait aviser le responsable de l'entretien des lumières de rue que plusieurs lumières sont défectueuses.

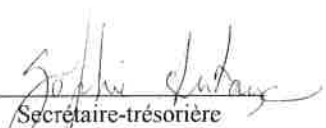
11. Période de questions

12. Clôture de la réunion

Résolution # 4-106

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 h 33.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annulation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

13^e jour du mois de décembre 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal
tenue à l'école St-Firmin à 10h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster et Monsieur Guillaume
Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-107

Il est proposé par Madame Marie-Ange Poitras, appuyée par Monsieur Guillaume
Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Rôle d'évaluation et quai

Résolution # 4-108

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Marie-Ange
Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine
retienne les services professionnels de la Société d'avocats Cain, Lamarre,
Casgrain, Wells comme conseillers juridiques pour une période de deux (2) ans du
1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2006, pour des honoraires fixés à 100\$ (1
200\$/an).

Résolution # 4-109

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Guillaume
Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine accepte
de continuer les démarches associées au dossier FBO-5128894 décrites dans une
lettre datée du 13 décembre 2004 conditionnellement à ce que l'Immobilière ne
soit pas incluse dans la poursuite.

3. Période de questions

4. Clôture de la réunion

Résolution # 4-110

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 11 h 15.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annulation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

16^e jour du mois de décembre 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue à l'école St-Firmin à 19h45.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras et Monsieur Rosaire Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 4-111

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Dossier évaluation

Résolution # 4-112

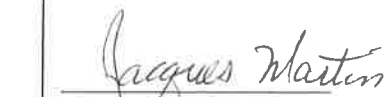
Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, que la Municipalité de Baie-St-Catherine mandate Me Marie-Claire Blouin pour la suite du dossier concernant la requête introductive d'instance contre la MRC de Charlevoix-Est, l'Immobilière et Claude Vanasse.

3. Période de questions

4. Clôture de la réunion

Résolution # 4-113

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 20 h 20.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 4-114

Imprimerie CCL (418) 863-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

21^e jour du mois de décembre 2004. Assemblée spéciale du Conseil Municipal
tenue à l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Mesdames et messieurs les conseillers, Madame Marie-Ange
Poitras, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume
Poitras et Monsieur Rosaire Poitras sous la présidence de Monsieur le Maire
Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Odile Imbeault, appuyée par Madame Marie-Ange
Poitras, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Prévisions budgétaires 2005

RÈGLEMENT # 110-04

**Ayant pour objet d'établir les Prévisions budgétaires de l'année financière
2005 et de fixer les taux de taxe foncière et la tarification pour les services
d'aqueduc et égouts et d'ordures.**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil
doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au
moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU qu'en vertu des articles 263 et 266 de la Loi sur la fiscalité municipale,
le Ministère des Affaires municipales a adopté un règlement permettant le
paiement des taxes foncières en trois (3) versements dont le second ne peut être
exigé avant le 01 juillet;

ATTENDU que le Conseil municipal de Baie-St-Catherine a pris connaissance
des prévisions des dépenses qu'il juge essentiel au maintien des services
municipaux;

ATTENDU qu'un avis de motion de ce présent budget a été donné à la séance
régulière du 6 décembre 2004.

Résolution # 4-115

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par
Monsieur Guillaume Poitras, et résolu, que le règlement # 110-04 soit adopté et
que le Conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit:

ARTICLE 1 DÉPENSES

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière de
2005 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir:

Administration générale	108 995 \$
Sécurité publique	39 737 \$
Transport	18 400 \$
Hygiène du milieu	55 219 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	6 075 \$
Loisirs et culture	1 150 \$
Frais de financement	18 570 \$



N° de résolution
ou annotation

et affectations:

Immobilisations	4 483 \$
Fond de roulement	3 220 \$

TOTAL DES DÉPENSES	255 849 \$
---------------------------	-------------------

ARTICLE 2 RECETTES

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes:

Recettes spécifiques	
Autres recettes de sources locales	8 750 \$
Taxe aqueduc et égouts	37 650 \$
Taxe ordures	37 249 \$
Taxe spéciale	8 100 \$
Tenants lieu de taxes provinciaux	14 423 \$
Affectation surplus d'exercice et réserve	5 100 \$

Recettes basée sur la taxe foncière générale	
Immeubles imposables	137 085 \$
Immeubles du gouvernement fédéral	7 492 \$

TOTAL DES RECETTES:	255 849 \$
----------------------------	-------------------

ARTICLE 3 TAUX DE TAXES

Ce conseil décrète l'imposition d'un taux de base applicable à la catégorie résidentielle et différents taux particuliers pour chacune des catégories décrites ci-dessous, lesquels taux ne sauraient être inférieurs au taux de base. S'ajoutent au taux de base et/ou aux taux particuliers, les tarifs de compensation applicables à chacune des catégories pour les différents services offerts par la Municipalité pour l'année 2005, savoir :

3.1 Taux de base applicable à la catégorie résidentielle

Un taux de base de **1,485 \$** du cent dollars (100 \$) d'évaluation est imposé sur tout immeuble ou partie d'immeuble résidentiel et sur tous les terrains vagues non desservis. Cette taxe constitue la taxe résiduelle.

3.2 Taux particulier applicable sur les immeubles non résidentiels

Un taux de **1,925 \$** du cent dollars (100 \$) d'évaluation est imposé sur tout immeuble ou partie d'immeuble inscrit à l'annexe du rôle d'évaluation à titre d'immeuble non résidentiel.

3.3 Taux particulier applicable sur les immeubles industriels

Un taux de **1,925 \$** du cent dollars (100 \$) d'évaluation est imposé sur tout immeuble ou partie d'immeuble inscrit à l'annexe du rôle d'évaluation à titre d'immeuble industriel et/ou commercial

ARTICLE 4 TAXATION AQUEDUC ET ÉGOUTS

Pour l'année financière 2005, les tarifs de compensation d'aqueduc et d'égouts sont fixés de la façon suivante:

Usagers résidentiels	250.00 \$ par unité de logement
Piscine	75.00 \$

Usagers commerciaux



N° de résolution
ou annulation

Imprimerie CCL (418) 863-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

1-Dépanneur	250.00 \$
2-Boulangerie	250.00 \$
3-Boutique	250.00 \$
4-Casse-croûte, restaurants, cafés, bars, salle à manger, etc. plus 5.00 \$ par place de restauration	250.00 \$
5- Auberges, hôtels, motels, maisons de chambres, B & B, etc. plus 10.00 \$ par unité pouvant être louée au public	250.00 \$
6- Auberges, hôtels, motels, maisons de chambres, B & B, etc. avec service de restauration (autre que déjeuners : B&B) plus 15.00 \$ par unité pouvant être louée au public	250.00 \$
7-Garage	250.00 \$
8-Camping plus 7.50 \$ par emplacement	250.00 \$
9-Salon de coiffure	250.00 \$
10-Épicerie	250.00 \$
11-École	250.00 \$
12- Centre communautaire	250.00 \$
13- Place d'affaires, bureaux administratifs	250.00 \$

ARTICLE 5 TAXATION ORDURES

Pour l'année financière 2005, les tarifs de compensation des ordures sont fixés de la façon suivante:

Usagers résidentiels	120.00 \$ par unité de logement
Usagers saisonniers	80.00 \$ par unité de logement

Usagers commerciaux

1-Dépanneur	150.00 \$
2-Boutique	150.00 \$
3-Casse-croûte, restaurants, cafés, bars, etc. pour 1 à 49 places	250.00 \$
pour 50 à 99 places	350.00 \$
pour 100 à 149 places	450.00 \$
4-Garage	250.00 \$
5-Camping	250.00 \$
6-Salon de coiffure	150.00 \$
7-Épicerie	350.00 \$
8- Auberges, hôtels, motels moins de 25 chambres	250.00 \$
25 chambres et plus	500.00 \$
8- Auberges, hôtels, motels avec salle à manger moins de 25 chambres	300.00 \$
25 chambres et plus	500.00 \$
9- Maisons de chambres, B & B, etc.	150.00 \$
11- Édifices gouvernementaux	2 000.00 \$
12- Centre communautaire	500.00 \$
13- École primaire	1 000.00 \$
14- Place d'affaires, bureaux administratifs	250.00 \$

ARTICLE 6 TAXATION COLLECTE SÉLECTIVE

Pour l'année financière 2005, les tarifs pour la taxe de collecte sélective sont fixés selon le tableau de la quote-part 2005 de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est qui est à l'annexe A.

ARTICLE 7 TAXE SPÉCIALE

Pour l'année financière 2005, les tarifs pour la taxe spéciale sont fixés de la façon suivante:

60.00 \$ par propriétaire du 159 route 138 au 643 route 138, incluant la rue Leclerc.



N° de résolution
ou annotation

ARTICLE 8 DÉFINITIONS

Nouvelle catégorie : toute nouvelle catégorie d'immeuble non prévue par le présent règlement pourra se voir appliquer un tarif pour le montant des taxes par résolution du conseil municipal.

ARTICLE 9 ÉTABLISSEMENT MIXTE

Lorsqu'une propriété est employée pour diverses catégories de commerces par la même entité commerciale, le tarif applicable est, celui de base plus les options applicables (ex : chambre + place de restauration ou résidence + commerce).

ARTICLE 10 PAIEMENT PAR VERSEMENT

Le Conseil décrète que la taxe foncière sera payable en trois versements, le premier étant dû trente (30) jours après l'envoi du compte de taxes, représentant 30 % du montant total, le second versement, le deux (2) juillet représentant 30 % et le troisième versement, le 1^{er} septembre, représentant 40 %. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant 300.00 \$ pour chaque unité d'évaluation. Il est de plus décrété que les taxes de services soient incluses dans le calcul de l'application du paiement par trois (3) versements.

Tout contribuable qui ne paierait pas son second versement à terme perdrait le privilège du troisième. Le solde de ses taxes serait alors exigible immédiatement et en totalité.

ARTICLE 11 INTÉRÊTS

Le taux d'intérêt sur les taxes impayées et les comptes en souffrance sera de quinze pour cent (15 %) annuellement (soit 1.25 % mensuellement) et devient exigible à l'échéance de chacun des comptes de taxes. L'intérêt est calculé quotidiennement.

ARTICLE 12 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Passé et adopté par le Conseil municipal lors d'une séance
spéciale, tenue le 21^e jour de décembre 2004
et signé par le maire et le secrétaire-trésorier.


Maire


Secrétaire-trésorier

3. Période de questions

4. Clôture de la réunion

Résolution # 4-116

Madame Odile Imbeault propose la levée de la séance à 19 h 05.


Jacques Martin, maire


Secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Baie-St-Catherine
Charlevoix

10^e jour du mois de janvier 2005. Assemblée régulière du Conseil Municipal tenue au gymnase de l'école St-Firmin à 19h00.

SONT PRESENTS: Madame et messieurs les conseillers, Madame Odile Imbeault, Monsieur Gérard Foster, Monsieur Guillaume Poitras, et Monsieur Rosaire Poitras, sous la présidence de Monsieur le Maire Jacques Martin.

Tous formant quorum.

1. Prière

2. Acceptation de l'ordre du jour

Résolution # 5-001

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. Période de questions

4. Adoption des minutes de la séance régulière du 6 décembre 2004 et des séances spéciales du 13, 16 et 21 décembre 2004

Résolution # 5-002

Il est proposé par Monsieur Guillaume Poitras, appuyé par Monsieur Rosaire Poitras, et résolu unanimement, que les minutes de la séance régulière du 6 décembre 2004 et des séances spéciales du 13, 16 et 21 décembre 2004 soient acceptées telles que lues.

5. Présentation des comptes à payer

Résolution # 5-003

Il est proposé par Monsieur Rosaire Poitras, appuyé par Monsieur Guillaume Poitras, et résolu unanimement, d'accepter et de payer les comptes tels que présentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

<u># chèque</u>	<u>description</u>	<u>Montant</u>
240381	Jean-François Hovington (paie sem. 04-12+vac.)	522.44 \$
240382	Roger Savard (paie sem.04-12)	251.47 \$
240383	Sébastien Savard (paie sem. 04-12)	59.81 \$
240384	Sophie Antaya (paie sem.04-12)	394.83 \$
240385	Jacques Martin (frais déplacements)	58.20 \$
240386	Comité des Loisirs de Baie-St-Catherine (don)	50.00 \$
240387	Roger Savard (paie sem. 11-12+ vac.)	510.93 \$
240388	Sébastien Savard (paie sem. 11-12)	263.75 \$
240389	Sophie Antaya (paie sem. 11-12)	394.83 \$
240390	Cain Lamarre Casgrain Wells (frais dépôt)	739.00 \$
240391	Richard Gaudreault (bris aqueduc)	89.87 \$
240392	Petite caisse (envois postaux)	56.21 \$
240393	Sébastien Savard (paie sem. 18, 25-12)	270.09 \$
240394	Sophie Antaya (paie sem. 18, 25-12)	789.66 \$
240395	Jacques Martin (frais déplacements)	43.50 \$
240396	Nicolas Ouellet Therrien (bornes-fontaines)	34.18 \$
250001	André Asselin (pompier)	30.00 \$
250002	Éric Bellemare (pompier)	30.00 \$



N° de résolution
ou annotation

250003	Serge Dufour (pompier)	30.00 \$
250004	Jean-Luc Gaudreault (pompier)	30.00 \$
250005	Robin Foster (pompier)	30.00 \$
250006	Pierre Bouchard (pompier)	30.00 \$
250007	Commission scolaire de Charlevoix (loyer)	220.00 \$
250008	André Simard et Associés (compagnonnage)	4 732.06 \$
250009	Cain Lamarre Casgrain Wells (consultation)	2 902.38 \$
250010	Coopérative de Sacré-Cœur	19.91 \$
250011	CSSSC de Charlevoix (vaccins)	275.00 \$
250012	Entrepôt de produits de bureau (cartouches)	92.02 \$
250013	Équipement GMM (poudre photocopieur)	105.71 \$
250014	FQM (dicom)	11.06 \$
250015	Hebdo Charlevoisien (avis)	54.60 \$
250016	Laboratoire de l'environnement LCQ	132.28 \$
250017	Les Éditions Malbec	29.95 \$
250018	Pompes industrielles Ste-Foy (pièces)	1 079.92 \$
250019	Pièces d'autos Deschênes	93.10 \$
250020	PG Système (fournitures)	309.13 \$
250021	MRC Charlevoix-Est (collecte sélective)	1 014.86 \$
250022	MRC Charlevoix-Est (limites territoriales)	291.78 \$
250023	Yves Poitras (neige 12)	1 620.84 \$
250024	Municipalité St-Siméon (ord. 12-04+dép. 2005)	5 666.74 \$
250025	Assurances 5000	9 792.00 \$
250026	ADMQ (cotisation)	503.32 \$
250027	FQM (cotisation)	557.87 \$

Total: 34 313.30 \$

6. Correspondance

Aucune correspondance

7. Limites territoriales

Municipalité de Baie-Ste-Catherine

RÈGLEMENT # 111-04

**Règlement demandant au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
L'extension des limites territoriales de la Municipalité dans l'eau.**

Attendu qu'une Municipalité locale dont le territoire est borné par de l'eau peut, en vertu des articles 200 et suivants de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre C 9), demander au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, de modifier ses limites territoriales afin de les étendre dans l'eau;

Attendu qu'un avis de motion a été préalablement donné le 6 décembre 2004;

En conséquence,

Résolution # 5-004

Il est proposé par Monsieur Gérard Foster, appuyé par Madame Odile Imbeault, et résolu unanimement, que le présent règlement portant le numéro 109-04 soit adopté.

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

